

VOIR DIRE

NUMÉRO 43
SEPTEMBRE-OCTOBRE 1990
L'EXEMPLAIRE: 4 \$

Revue bimestrielle publiée en collaboration
des associations de sourds
de la province de Québec
et sous les auspices de
L'ASSOCIATION DES ADULTES AVEC PROBLÈMES AUDITIFS

25e Anniversaire de fondation de



Le 1er septembre 1990

**L'Amicale Régionale
des Sourds
du Saguenay
Lac-Saint-Jean Inc.**

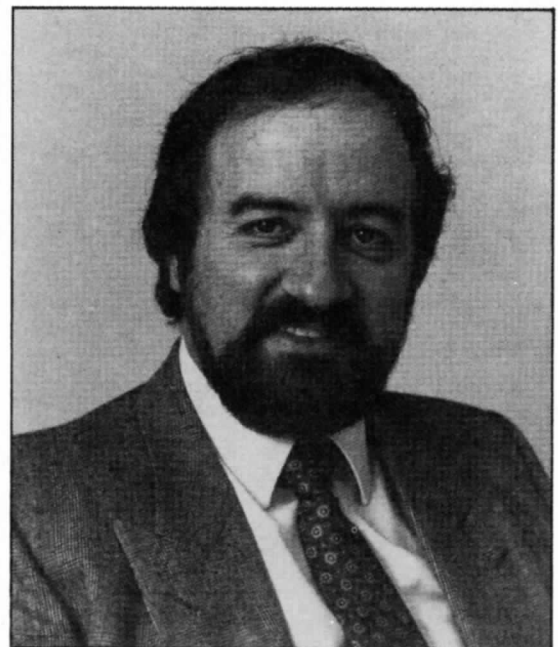


1965-1990



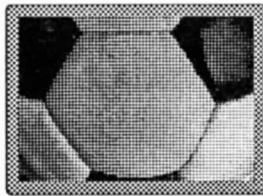
**L'Institut
Raymond-Dewar
perd son directeur général:**

M. Gabriel Collard





Sous-tirage Plus est heureuse de vous présenter...



**l'agent
français inc.**

**Pour le traitement de texte,
la mise en page,
la conception graphique
et plus encore,
un seul numéro:**

521-4528

VOIR DIRE

ÉQUIPE DE RÉDACTION:

Arthur LeBlanc
directeur et rédacteur en chef
Yvon Mantha
assistant directeur et concepteur graphique
Mireille Caissy
rédactrice adjointe
Robert Forgues
secrétaire à la rédaction
Jacques Gariépy
trésorier
Jean-Marc Lachambre / Claire Lauzier
photographes

COLLABORATEURS:

Jean-Guy Beaulieu
Serge Gariépy
Jean Davia
Hélène Hébert
Jacinthe Auger
Fernand Paquet
Odette Raymond
Luc Michaud
Guy Frédette
Jacques Vadeboncoeur

COMPOSITION:

Typographie Dynamique Inc.

IMPRESSION:

Impritech Enr.

ABONNEMENT:

Canada: 20 \$ annuel
États-Unis et étranger: 25 \$ annuel

Revue bimestrielle publiée avec la collaboration des associations de sourds de la province de Québec.

On peut s'abonner à la revue VOIR DIRE en s'adressant à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Toute reproduction, en tout ou en partie, d'articles publiés dans VOIR DIRE est interdite, sauf sur autorisation écrite des éditeurs.

Les textes publiés expriment l'opinion de leur auteur et l'éditeur n'assume aucune responsabilité à leur sujet.

DÉPÔTS LÉGAUX:

Bibliothèque nationale du Québec.
Bibliothèque nationale du Canada.
No. d'enregistrement: 002565
ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements:

VOIR DIRE

8688, rue Esplanade
Montréal, Qc H2P 2S4
Tél.: (514) 381-1923

SOMMAIRE

Éditorial	4
La parole est aux lecteurs	5
Célébration 1990: un moment historique!	6 et 7
L'IRD voit partir son meilleur ami	8
Nouvelles du 3 ^e Âge-Sourd	9
Le patrimoine familial, ou la Loi 146	10 et 11
Chronique sur les sourds-aveugles	12
Nouvelles de l'A.A.P.A.	13
25 ^e anniversaire de fondation de l'Amicale Régionale des sourds du Saguenay-Lac-St-Jean, Inc.	14 et 15
Congrès annuel de l'A.I.L.V.C.	16 et 17
Un signe des interprètes	17
Info-Échanges	18 et 19
Maison Odette	20 et 21
Une université pour les sourds en France pourrait voir le jour	21
Leur fils atteint de surdit�e	22
Décès, naissances, etc.	23
Festival National des Arts 1990	24 et 25
Nouvelles de la F.S.S.Q.	25
Nouvelles du C.L.S.M.	26 et 27

Page couverture:

En haut: MM. Michel Dub e et Peter Lechensky pr esentent ici une plaque portant le logo de l'Amicale des Sourds avec,  a sa droite, une petite plaque honorant M. Fernand Larriv ee, pr esident-fondateur, et le p ere Paul- Emile Brunet, premier aum onier. En bas: M. Gabriel Collard a quitt e ses fonctions de directeur g en eral de l'IRD vers la fin de juin dernier pour assumer la direction du Centre Hospitalier d'Alma. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions.



L'Association des Sourds de Beauce Inc.

10955, 2^e Avenue, St-Georges Est, Beauce (Qu ebec) G5Y 1V9 (418) 227-1224 (ATS) ou (Voix)
Bureau: Lundi  a vendredi de 9:00 h  a 16:00 h

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1990-1991

Michel Thibaudeau – pr esident
Jean-Paul Labb e – vice-pr esident
Denise Morin – secr etaire
Yvon Veilleux – tr esorier
Alain Gauthier – directeur
Lucie Lessard – directrice
Jocelyn Martel – directeur



Le certificat d'interprétation visuelle à l'UQAM

L'automne est synonyme de rentrée scolaire et il y a du nouveau cette année. Une formation universitaire est enfin offerte aux interprètes en langue visuelle. C'est un grand pas de fait. Les services d'interprétation existent depuis bientôt dix ans pour les étudiants de niveau post-secondaire. Il y a longtemps que le besoin d'une formation solide se fait sentir et, autant les sourds et malentendants que les interprètes peuvent se réjouir de voir leur désir enfin réalisé.

Il est facile de comparer, pour ceux et celles qui ont la chance d'aller dans des congrès internationaux pour les sourds, entre le travail de nos interprètes et celui des interprètes américains, par exemple. Sans vouloir juger de la compétence des interprètes du Québec, les carences sont malheureusement évidentes.

L'association des interprètes en langue visuelle du Québec a travaillé d'arrache-pied depuis quelques années pour que se réalise enfin ce rêve d'une formation de qualité. Mme Brigitte Clermont a fait un très gros travail de déblayage avec sa recherche sur les formations offertes tant aux États-Unis qu'au Canada. Puis un comité a été mis sur pied dans le but d'établir des contacts avec les universités. C'est l'Université du Québec à Montréal qui a finalement accepté de donner le coup d'envoi au certificat de premier cycle en interprétation visuelle dès l'automne 90. Grâce à l'enthousiasme et à la persévérance de Mme Claire Gélinas-Chebat, directrice du module de linguistique à l'UQAM, les choses se sont faites très rapidement. Il faut savoir que normalement, cela prend près de trois ans avant de pouvoir créer un nouveau certificat.

Pourquoi un certificat et pas un baccalauréat de trois ans? Parce que le milieu universitaire n'est pas toujours très ouvert face à la nouveauté. Il y a plusieurs facteurs qui entrent en ligne de compte lorsque l'on prend la décision d'offrir un nouveau programme: la demande (y aura-t-il suffisamment de personnes intéressées?); la continuité (est-ce que le programme pourra se faire sur plusieurs années?); etc. Dans les circonstances, un certificat semble ce qu'il y a de mieux à offrir pour le moment, pour pouvoir afin évaluer les facteurs mentionnés plus haut. Si cette initiative se révèle un succès, il sera alors possible de convaincre les personnes concernées, dans quelques années, de la nécessité d'un programme plus long comme un baccalauréat.

Un certificat offre habituellement une dizaine de cours, il peut se faire en un an à temps plein, ou en deux à trois ans à temps partiel. La formation pour les interprètes offre plus de cours puisqu'il y aura deux profils (deux voies) différents, soit un profil en interprétation gestuelle et un autre en interprétation orale. Des cours obligatoires pour tous aborderont des sujets tels que le langage, les aspects psycho-sociologiques de la déficience auditive, l'histoire et le rôle de l'interprétation visuelle et la communication non-verbale. Les cours spécifiques aux deux profils seront présentés sous forme d'ateliers de pratique.

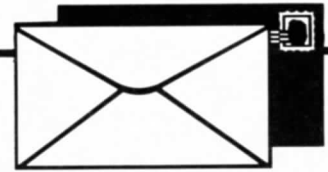
Les sourds sont des personnes clés pour la réussite de cette formation. Il faut donc tenir compte le plus possible de leur collaboration. Ce sont eux qui utiliseront les services des interprètes à la fin de leur formation, ils sont bien placés pour évaluer leurs besoins. Malheureusement, l'UQAM ne peut engager des sourds sur demande, il y a des règles très strictes d'embauche. On sait qu'au Québec, les sourds sont sous-scolarisés ce qui ne leur permet pas bien sûr de donner des cours au niveau universitaire. Cependant, les personnes entendant qui se retrouveront à donner les cours devraient penser à s'associer à une personne sourde pour préparer et donner le cours, ou à inviter plusieurs personnes sourdes à donner des conférences sur des sujets particuliers. Il est toujours possible de contourner les règles positivement pour permettre que les sourds soient pleinement impliqués dans cette formation.

Pour les sourds, ce n'est pas le temps de contester en bloc mais plutôt de créer un climat de collaboration et d'échange. Il est important que les interprètes acquièrent les éléments nécessaires pour satisfaire les sourds qui utilisent ces services. Il faut se rappeler également que les sourds sont les plus aptes à donner les cours de LSQ. Cette langue leur est propre et ils sont les seuls à pouvoir la transmettre de façon adéquate. Il y a présentement des choses qui bougent de ce côté là. L'Institut Raymond-Dewar a engagé deux personnes, dont une sourde, pour réorganiser le programme d'enseignement de la LSQ. De plus, une collaboration s'établit avec le Cégep du Vieux Montréal qui prévoit offrir des cours de LSQ dès 1991. Il serait pertinent qu'une telle collaboration s'étende aux autres institutions qui donnent des cours de LSQ dont l'UQAM. C'est avec une base solide de LSQ que les interprètes pourront aller chercher un complément de formation avec le certificat. C'est donc à ce niveau que les sourds pourront jouer le plus grand rôle.

Il faut voir l'arrivée de ce certificat comme une porte d'accès à la reconnaissance de l'identité propre aux sourds. Je parle plus particulièrement des sourds gestuels puisque le travail de l'interprète gestuel est de traduire l'information auditive dans la langue qu'ils comprennent et utilisent tous les jours.

L'interprétation orale est quelque peu différente puisqu'elle reproduit visuellement la même langue. On ne doit cependant pas faire de trop grande séparation au niveau de la formation. Le rôle de l'interprète étant de rendre un message oral de façon visuelle. Les sourds gestuels ont comme particularité d'utiliser une langue qui est intimement liée à une culture distincte. Je crois que la mise sur pied d'une telle formation peut également apporter la reconnaissance de cette langue et de cette culture propres aux sourds gestuels. Il s'agit donc pour les sourds de s'impliquer avec les interprètes pour travailler ensemble à bâtir un avenir meilleur.

La parole est aux lecteurs



Gabriel COLLARD
Directeur général

M. Labrecque,

Tel que je vous le mentionnais dans l'accusé réception que je vous ai transmis en date du 9 mai dernier, votre lettre récente, dans laquelle vous déplorez que les jeunes enfants sourds du programme 0-4 ans n'aient pas accès à la Langue des signes québécois et ne soient pas mis en contact avec des adultes sourds qui seraient les plus à même de

leur transmettre eux-mêmes cette langue, a soulevé, au cours des dernières semaines, un important questionnement au sein de l'établissement, notamment au niveau de la direction.

Nous comprenons que votre intervention s'inscrit de façon tout à fait légitime dans ce mouvement international d'affirmation et de reconnaissance de la langue des signes auquel nous assistons présentement. Déjà, quelques pays comme la Suède et le Danemark ont reconnu officiellement la langue des signes comme étant la langue de la communauté sourde gestuelle. Le Parlement européen s'apprête à adopter une résolution en ce sens, de même que certains états américains.

Nous comprenons aussi que votre intervention s'inscrit dans le questionnement qui s'effectue présentement aux États-Unis, de même qu'en Ontario, quant aux approches utilisées dans l'éducation des enfants sourds.

À l'Institut Raymond-Dewar, des efforts remarquables ont été déployés, au cours des dernières années, pour aider un nombre considérable d'enfants, qui naissent avec une déficience auditive, à développer un mode de communication fonctionnel avec leurs parents et leur entourage et, ainsi, préparer ces jeunes aux apprentissages académiques. Je trouve d'ailleurs important de souligner ici l'excellent travail de nos intervenants du Programme Petite enfance qui ont développé toute une expertise et des approches de qualité pour aider ces jeunes et leurs parents. Les témoignages nombreux quant aux résultats et à la qualité de leur travail sont éloquentes à cet égard.

Malgré la qualité des approches utilisées jusqu'à maintenant, nous concevons cependant qu'un établissement spécialisé comme le nôtre

se doit de demeurer ouvert à l'exploration de nouvelles formes d'intervention. Ainsi, nous nous sommes questionnés, au cours des derniers mois, sur l'utilisation de l'implant cochléaire chez les enfants sourds. Nous en sommes arrivés à la conclusion que certains enfants sourds devraient éventuellement pouvoir bénéficier de cette technologie au cours des années à venir.

Dans la même optique, à la lumière d'un solide courant de pensée international et d'expériences en marche à travers le monde, nous croyons que certains enfants nés avec une surdité sévère et profonde ne parviennent pas à bénéficier, autant qu'on le souhaiterait, des approches dérivées de l'oralisme ou du français signé. Nous croyons que certains de ces enfants (et nous pensons que c'est à ces enfants que vous faites référence dans votre lettre) pourraient davantage bénéficier de la langue des signes présentée par des adultes sourds gestuels. Nous sommes d'accord que la langue des signes est une langue complète avec tous ses attributs et, qu'introduite en bas âge chez un enfant sourd, elle peut contribuer au développement normal de son système conceptuel et cognitif pour ensuite mieux le disposer pour l'apprentissage de la langue de l'entourage. Encore faut-il, cependant, définir clairement les conditions de base qui pourraient nous permettre d'aller de l'avant avec une telle approche.

C'est ce que nous sommes disposés à étudier au cours des prochains mois. En effet, il a été décidé, au niveau de l'équipe de direction, d'entreprendre, au cours des prochains mois, une consultation interne et externe à l'I.R.D. afin de définir les conditions d'expérimentation permettant à certains enfants sourds, dont les parents le désireront, d'être mis en contact avec des adultes sourds en vue de leur permettre d'acquérir la L.S.Q..

Madame Jacqueline Labrèche, directrice des services professionnels, s'est vue confier ce mandat. Vous aurez certes l'occasion, au cours des prochains mois, d'élaborer davantage votre point de vue sur le sujet, dans le cadre de la consultation qui s'organise.

Nous sommes confiants qu'à travers cette réflexion nous parviendrons à définir un ensemble de conditions permettant d'offrir à certains enfants sourds une approche en communication basée sur la L.S.Q., approche qui se veut complémentaire à celles que nous utilisons présentement.

Veillez agréer, Monsieur Labrecque, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

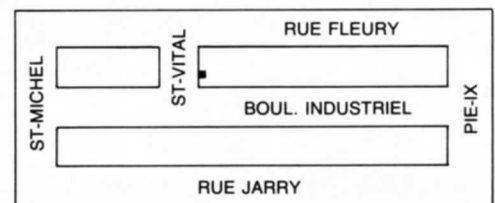


A.S. Telecom inc.
9915, St-Vital, Montréal-Nord
(Québec) H1H 4S5

Distributeurs d'équipements spécialisés pour malentendants et service de réparation

- ULTRATEC
- P.C.I. SENTRY
- DÉCODEUR CAPTION II
- SENNHEISER
- SILENT CALL

Tél.: (514) 326-5423 (voix) / (514) 326-5429 (ATME)



EM-OJYV

ATS: 686-8401

ELECTRO MICRO-ORDINATEUR JYV ENRG.
1, PLACE BELLERIVE #314
CHOMEDEY, LAVAL (Qc) H7V 1B1

JEAN-YVES VACHON

SPÉCIALISTE RÉPARATION ÉLECTRONIQUE GÉNÉRALE

- MICRO-ORDINATEUR
- MONITEUR
- IMPRIMANTE
- RÉFRIGÉRATEUR + POÊLE
- LAVEUSE + SÈCHEUSE
- LAVEUSE-VAISSELLE + BROYEUR
- TOUS APPAREILS POUR LES SOURDS
- LÉGÈRE ÉLECTRICITÉ
- SERVICE 24 HEURES



Huguette Caron

Interprète Gestuel

Tél.: (514) 227-5177

Tél.: (514) 766-3769



Célébration 1990: un moment historique!



Lysette LAMONTAGNE

Près de 350 personnes se sont rassemblées à Toronto, du 24 au 26 mai dernier, pour commémorer le 50^{ème} anniversaire de l'Association des Sourds du Canada et de la Société Canadienne de l'Ouïe, de même que les réalisations de l'Association des Malentendants Canadiens, depuis sa fondation en 1982.

Des délégués venus de toutes les régions du Canada et plusieurs représentants des États-Unis ont participé à des ateliers et des réunions et ont fraternisé à l'occasion du Déjeuner-conférence et du Banquet de Célébration.

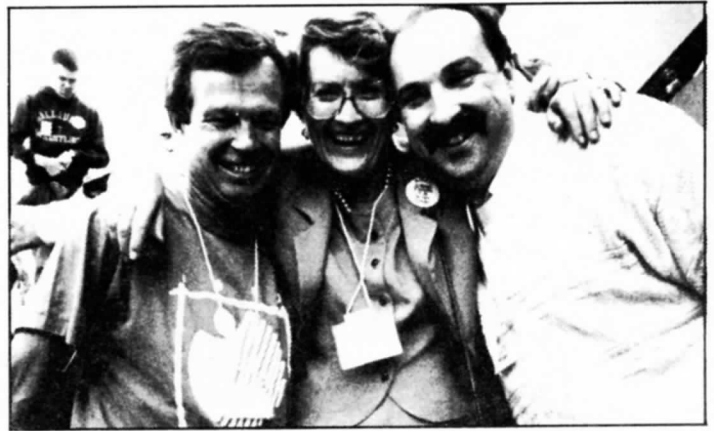
Cette fête, dont le thème était: « AU-DELÀ DES OBSTACLES », a donné l'occasion de célébrer une longue liste de réalisations et de faire ressortir les défis majeurs auxquels devront faire face les associations, dans les années à venir.

Les ateliers de l'Association des Sourds du Canada ont été particulièrement appréciés: Emploi et employabilité des sourds, Environnement éducationnel des sourds du Canada, Technologie au service des sourds, Le SIDA et les sourds, Le 911 et les sourds.

À l'occasion du déjeuner-causerie, Stephen Lewis, ancien ambassadeur du Canada aux États-Unis, encouragea les participants à persévérer dans leurs revendications pour l'égalité et l'accessibilité.

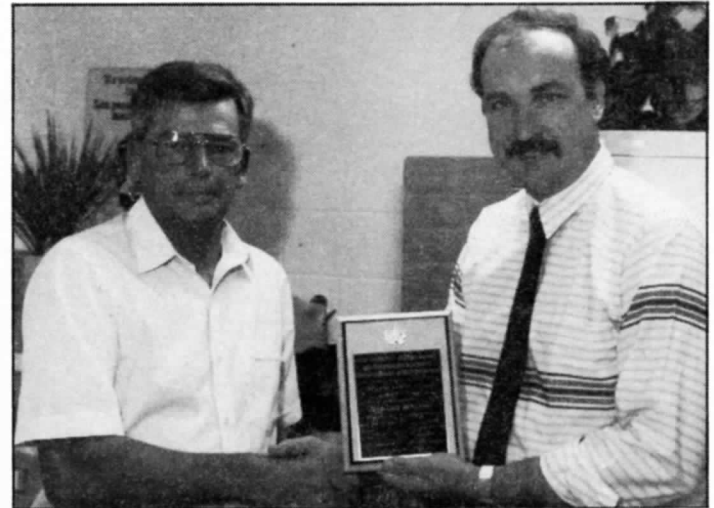
Le déjeuner-palmarès du 25 mai permit d'honorer des individus pour leur contribution à leur organisation et à la collectivité des sourds et des malentendants. Cinq personnes ont obtenu ces prix: Joseph McLaughlin, Maureen McDonald, Lynn Siddaway, Judy Rebick et, du Québec, Jean-Guy Beaulieu, directeur général du Centre Québécois de la Déficience Auditive (CQDA). Les délégués se retrouvèrent le soir même, au St-Lawrence Market, pour participer au « MAYFEST », Une grandiose fête annuelle pour la communauté sourde de l'Ontario.

Le Banquet de Célébration du samedi soir clôtura les festivités. 500 personnes apprécièrent le succulent repas, de même



Les Sourds et les malentendants vinrent ensemble à la Célébration 1990, un événement fantastique marquant le 50^{ème} anniversaire de la Société canadienne de l'ouïe (SCO) et de l'Association des Sourds du Canada (ASC), ainsi que les progrès accomplis par l'Association des Malentendants Canadiens (AMC) depuis sa formation en 1982. (G.-D.): Denis Morrice, directeur général de la SCO; Marilyn Dahl, présidente de l'AMC, et Len Mitchell, président de l'ASC, à l'extérieur de l'Holiday Inn du centre-ville de Toronto.

Photographe: Jean-Marc LACHAMBRE



M. Jean-Guy Beaulieu, directeur général du C.Q.D.A., a eu la surprise de recevoir une plaque commémorative des mains de Len Mitchell, président de l'ASC, lors de la soirée du 50^{ème} anniversaire, à Toronto.

Gracieuseté de VIBRATIONS, juillet 1990



1940 - 1990

Un grand salut de la part des participants à la Célébration 1990 qui se sont rassemblés à Toronto pour la conférence de trois jours. ➔



(suite et fin)



Invités spéciaux à la conférence: David Peikoff, un pionnier dans la lutte pour les droits des sourds au Canada; avec son épouse Pauline. À droite, leur amie Dorothy Beam.

que le spectacle du mime sourd, Chris Welsh, qui dérida l'auditoire.

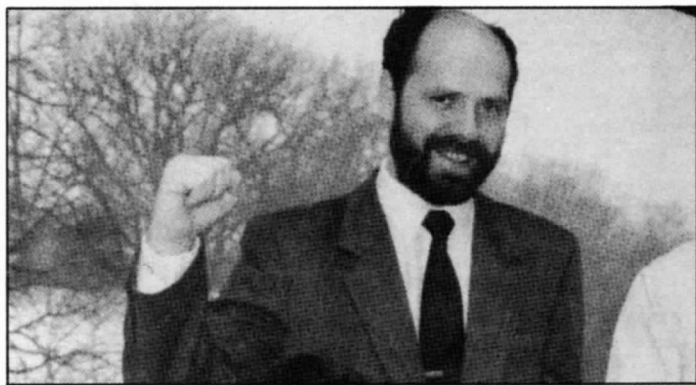
Ces trois jours d'information, de communication et d'amitié furent bénéfiques pour tous les participants, particulièrement pour la délégation québécoise.

Pour terminer, rappelons ces paroles de Stephen Lewis, l'orateur invité de Célébration '90: « Vous ne demandez pas des privilèges; c'est votre droit d'être des citoyens à part égale. N'abandonnez jamais. Que la prochaine décennie soit celle de l'égalité des droits pour vous et pour tous les Canadiens. »

Il a réussi!!! Il a gagné!!!

par Margherita GUERRIERO
secrétaire-comptable C.Q.D.A.

Vendredi, le 7 septembre, le bureau du Centre Québécois de la Déficience Auditive (CQDA) recevait de la Canadian Hearing Society (CHS) un communiqué nous apprenant que:



Gary Malkowski, de l'Ontario, candidat du Nouveau Parti Démocratique, a été élu député, lors des élections provinciales, tenues la veille.

Rien pour faire les manchettes, direz-vous.

Attention! Gary Malkowski est, à notre connaissance, la première personne sourde élue en politique, qui utilise le langage gestuel et les services d'interprétation.

Gary, conseiller professionnel en réadaptation, est un ancien président et toujours militant de l'Association des Sourds de l'Ontario.

Nous espérons bien que le nouveau député ontarien acceptera d'être interviewé pour le bénéfice de nos lecteurs.

Alors... on se donne rendez-vous au prochain numéro de VOIR-DIRE.

NOUS SOMMES AU SERVICE DE TOUS NOS CLIENTS



Pour répondre aux demandes de notre clientèle souffrant d'un handicap auditif ou visuel, nous offrons des services adaptés à ses besoins.

NOUS VOUS DONNERONS LES RENSEIGNEMENTS DÉSIRÉS

Hydro-Québec rend accessibles les communications téléphoniques avec ses clients atteints d'une déficience de l'ouïe, détenteurs d'un appareil de télécommunication pour malentendants (ATME).

Appels de Montréal et des environs : 381-3847
Appels interurbains sans frais : 1-800-361-1297

NOUS POURRONS VOUS AIDER À LIRE VOTRE FACTURE

Les personnes ayant des difficultés à lire, celles qui éprouvent des problèmes de vision, les gens âgés dont la vue a baissé peuvent bénéficier de l'aide du personnel du service de la Clientèle pour lire leurs factures quand ils les reçoivent.

Le numéro de téléphone paraît sur la facture d'électricité.

L'ÉLECTRIFICITÉ





Gabriel Collard entretenait des liens très étroits et d'autant harmonieux avec son conseil d'administration et il n'était pas rare de le voir, après les heures de travail, en compagnie du président, Pierre-Noël Léger, préparant ensemble les séances du Conseil.



L'Institut Raymond-Dewar est devenu un partenaire social important sur le territoire de la communauté urbaine de Montréal. On voit ici Monsieur Collard recevant le maire de Montréal, Monsieur Jean Doré lors d'une activité organisée par la Fondation de l'IRD.



L'Institut Raymond-Dewar voit partir son meilleur ami



Bertrand DION
Institut Raymond-Dewar

L'Institut Raymond-Dewar vient de perdre son premier directeur général. En effet, Gabriel Collard, que tout le milieu de la surdité connaît comme un ami et sincère collaborateur à la cause des personnes sourdes, a décidé de quitter l'Institut Raymond-Dewar après huit années de loyaux et francs services.

La nouvelle n'a pas passé inaperçu, en juin dernier, au moment où Monsieur Collard a fait part au conseil d'administration de l'Institut de sa décision de partir et d'aller relever ailleurs d'autres défis. « Ce choix personnel, dit-il, découle de ma conviction profonde qu'un directeur général d'un établissement comme l'IRD ne doit jamais penser « s'installer » dans une telle fonction. Il doit y donner le meilleur de lui-même afin de faire progresser l'établissement, ensuite, laisser sa place à des forces nouvelles. »

Cet « ailleurs » c'est à Alma, au Lac St-Jean, sa région natale, où il a accepté la direction générale de l'hôpital Hôtel-Dieu d'Alma. Il ne fait aucun doute, de dire avec un brin d'humour Monsieur Pierre-Noël Léger, notre président du Conseil, que les sourds qui iront à l'hôpital d'Alma seront compris!

Engagé d'abord comme directeur général de l'Institut des Sourds de Montréal qui, peu de temps après est devenu Institut Raymond-Dewar, Monsieur Collard a vécu si ce n'est dirigé lui-même les importants changements qu'a connus le domaine de la réadaptation en surdité à Montréal et dont les effets se sont fait sentir sur tout le territoire québécois. De l'école privée qu'était l'ISM avant sa transformation au début des années 80, l'Institut Raymond-Dewar est aujourd'hui un important centre de réadaptation spécialisé en déficience auditive, le seul dans tout l'ouest du Québec à desservir une population variée de personnes sourdes, malentendantes et sourdes-aveugles de tous les âges. Depuis les cinq dernières années, à chaque année ce sont 700 nouvelles personnes qui s'ajoutent au nombre des bénéficiaires. C'est pour vous dire l'état des besoins mais aussi l'importance qu'a pris cet établissement en si peu de temps.

À la réputation d'un véritable bourreau de travail, Gabriel Collard n'a pas compté ses heures à défendre le développement des services pour l'ensemble de la communauté sourde avec qui il entretenait une relation très étroite. Son implication l'a amené d'ailleurs à représenter lui-même l'IRD sur le

conseil d'administration du Centre Québécois de la Déficience Auditive comme sur bon nombre de comités de travail dont l'« historique » Sommet québécois sur la déficience auditive que tous se rappellent.

Un peu globe-trotteur, Monsieur Collard trouvait important de pouvoir enrichir notre milieu des expertises qui se font dans les différents coins du pays et même outre-mer. Il ne fallait pas se surprendre de le voir participer, tantôt comme congressiste mais plus souvent comme conférencier-invité aux quelques importants congrès en surdité qu'on a connus ces dernières années en Suisse, en Belgique, en France et aux États-Unis, dont bien sûr DEAF WAY.

L'Institut Raymond-Dewar est aujourd'hui connu dans tous ces pays. Et plus récemment, il faut rajouter la République de Guinée à cette liste alors qu'au printemps dernier, sur invitation de l'ACDI, Monsieur Collard pilotait une délégation du Québec vers ce pays d'Afrique. Le but: voir comment exporter notre savoir-faire en surdité à ce pays en voie de développement. Les ponts sont maintenant bâtis entre nos deux pays et déjà, certains services s'organisent.

Gabriel Collard ne laisse derrière lui que des amis et c'est vraiment à regret que le conseil d'administration de l'IRD ainsi que son personnel de même que la communauté sourde devons accepter son départ et respecter son choix. Reste à lui souhaiter toute la chance qu'il mérite.



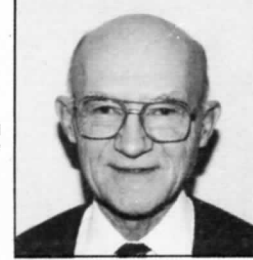
Gabriel Collard et Pierre-Noël Léger reçoivent le président de la Fédération mondiale des sourds, Monsieur Yker Andersson lors d'une conférence organisée par l'IRD, à l'automne 1989.



Nouvelles du 3^e Âge-Sourd

Jacinthe AUGER

Fernand PAQUET



En ce retour de vacances, les activités reprennent avec vigueur dans les différents établissements et associations pour personnes âgées. Mais ils ne sont pas nombreux ces regroupements qui accueillent des personnes âgées sourdes ou malentendantes. Mentionnons le Club de l'Âge d'Or du Centre des Loisirs des Sourds de Montréal, l'Association des Devenus-Sourds, le Manoir Cartierville, le centre de jour Roland-Major, l'Institut Raymond-Dewar avec son nouveau programme « Personnes Âgées » et certains autres sur le territoire de Montréal.

Souhaitant que de plus en plus de groupes s'intéressent aux personnes âgées sourdes et malentendantes, le C.J.R.M. ouvrait grandes ses portes aux organismes du réseau de la Santé et des Services Sociaux le 15 mai dernier. Près de 125 personnes ont visité les locaux et prirent connaissance des services offerts par ce centre. L'animation continue permet aux visiteurs d'assister: - à une activité de conditionnement physique adaptée pour les personnes âgées,

- à une mise en situation sur les stratégies d'écoute,
- à un diaporama sur les services offerts au C.J.R.M. etc.

Nous avons également apprécié la collaboration de l'I.R.D. pour le prêt d'une intervenante qui assurait la démonstration des appareils de contrôle de l'environnement. Ce fût donc une journée « Portes Ouvertes » très réussie.



L'équipe du C.J.R.M. garde ses « Portes Ouvertes » en tout temps et invite les personnes âgées sourdes et malentendantes dans le besoin à la contacter.

Photographe: Yvon MANTHA



La chorale du C.J.R.M. démontrant fièrement quelques unes de ses chansons.

SALON DE LA PRÉVENTION ADAPTÉ POUR VOUS



Les 15, 16, 17 et 18 Novembre 1990, le Service de Police de la Communauté Urbaine de Montréal district 51, le Centre d'Accueil Manoir Cartierville (CJRM), le NIC, Tandem Montréal ainsi que le Club Lions organisent un **Salon de la Prévention** spécialement conçu et adapté pour les personnes handicapées.

Cet événement se veut unique en son genre. Il est une source accessible d'information pour tous, et particulièrement pour les personnes handicapées. Ainsi, les lieux seront adaptés et des personnes ressources compétentes seront présentes afin de faciliter la communication et les déplacements.

Plus de quarante (40) exposants traiteront de prévention et de qualité de vie. Des sujets tels que l'alcool au volant, les drogues, la prévention communautaire du crime, la sécurité domiciliaire, la condition de vie des personnes handicapées ainsi que plusieurs autres seront présentés et adaptés pour tous.

Des interprètes gestuels, des guides voyants, du personnel d'accompagnement seront sur place et disponibles en tous temps.

Espérant répondre aux besoins et attentes de cette clientèle privilégiée, nous vous invitons en grand nombre **les 15, 16 et 17 Novembre 1990 entre 09:00 et 21:00, et le 18 Novembre 1990 entre 09:00 et 17:00, à l'Aréna Maurice Richard, 2800 rue Viau, Montréal. L'entrée se fera par la porte du côté du métro Viau.**

Veuillez noter que l'entrée sera libre et que des possibilités de se restaurer seront offertes sur place.

SALON DE LA PRÉVENTION ADAPTÉ POUR VOUS

Cet événement se veut une source accessible d'information pour toutes les personnes handicapées concernant la prévention et la qualité de vie.

QUAND:

Les 15, 16, 17 et 18 Novembre 1990

OÙ:

À l'Aréna Maurice Richard
2800 rue Viau
(Entrée par la porte du côté du métro Viau)

HEURES:

Judi, Vendredi, Samedi: 09:00 à 21:00
Dimanche: 09:00 à 17:00

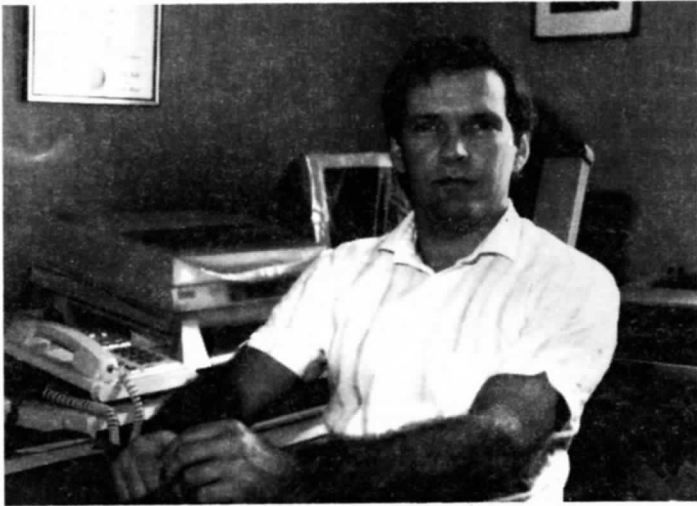
ENTRÉE LIBRE

Interprètes gestuels sur place
Informations: (514) 280-2851, ATME: (514) 842-5816



Le patrimoine familial, ou la Loi 146

Jean MOREAU
Notaire



M. Jean Moreau, notaire bien connu de la communauté sourde de Montréal, débute ce mois-ci une série d'articles qui traiteront de problèmes juridiques courants qui peuvent avoir des répercussions directes dans la vie quotidienne d'une personne sourde. Avant de le laisser vous parler de la Loi 146 sur le patrimoine familial, il nous fait plaisir de vous le présenter d'une manière un peu plus détaillée.

— La rédaction.

Implications de M. Jean Moreau dans le monde des Sourds:

1980-1990 A complété avec succès les cours de LSQ (niveaux 1 à 5). Inscrit au Certificat en interprétation visuelle à l'UQAM (automne 1990).

Animateur de séminaires en informations juridiques en 1983 (trois séminaires de trois heures chacun) et en 1989-90 (cinq séminaires de trois heures et demie chacun) pour A.A.P.A.

Animateur de deux séances d'information juridique au Centre de Jour Rolland Major (une heure chacune) au printemps et à l'automne 1989. Suite à ces séances, réalisation d'un document vidéo d'une heure, en langage gestuel, sur les mêmes sujets.

Participant à l'émission «Vivre sa surdité», produite par Vidéo-Sourds Inc, de 1983 à 1985, dans le contexte d'une «minute juridique» en langage gestuel, sur différents sujets.

Peut être rejoint directement à son bureau par les personnes sourdes et malentendantes depuis 1983, grâce à un ATS.

Animateur d'une séance d'information juridique pour le CQDA au printemps 1990 (durée: une heure).

Conseiller juridique pour La Bourgade (organisme voué à la promotion de l'employabilité des personnes handicapées auditives).

Membre de soutien de l'AAPA et du CQDA.

LE PATRIMOINE FAMILIAL ou loi 146

Il n'y a pas si longtemps les rapports économiques des époux étaient basés exclusivement sur leur contrat de mariage et / ou leur régime matrimonial choisis. Le législateur québécois a introduit au cours des années 80 des modifications profondes aux règles établies dans les rapports économiques homme-femme dans le but de corriger certaines injustices qui pouvaient subvenir entre les époux pendant comme après le mariage. Nous pouvons donner comme exemple la protection accordée pour la résidence familiale.

Dans cette lignée de pensée, le législateur a adopté une notion nouvelle dans notre droit actuel, le patrimoine fami-

lial. Concept déjà existant dans les autres provinces canadiennes, mais nouveau dans notre droit. Le législateur a voulu marquer le caractère d'association relié au mariage et favoriser l'égalité économique des époux (tout comme le nom du projet de Loi 146 l'indique).

Cette association est marquée par l'énumération de biens spécifiques, peu importe qui en est propriétaire, lesquels forment le patrimoine familial et qui seront partagés, en parts égales, entre les époux lors de la dissolution du mariage (par divorce, séparation de corps, nullité du mariage, décès).

À qui s'applique cette loi?

Le patrimoine familial étant relié au mariage, **tous les couples mariés**, peu importe la date de leur mariage sont soumis à cette loi. Cela est la règle générale. Il ne peut être question de s'y soustraire par convention particulière dans un contrat de mariage ou autre écrit. Cependant, vu l'ampleur des changements que ce nouveau concept apportait dans les rapports économiques existants entre époux, une mesure transitoire pour les couples mariés **avant** l'entrée en vigueur de la loi, soit le 1 juillet 1989, permet à ceux-ci de s'exclure de l'application de la loi en autant qu'ils aient signé une convention devant notaire ou déclaration judiciaire avant le 31 décembre 90.

Comme il ne peut exister de patrimoine familial sans mariage, la loi 146 ne s'applique pas aux conjoints de fait (concubins), aux couples divorcés ou séparés de corps avant le 1 juillet 89, ni aux couples, qui, sans avoir nécessairement pris des démarches légales pour mettre fin à leur mariage, ont cessé de faire vie commune **ET** ont réglé les conséquences de leur séparation avant le 15 mai 89 par une entente écrite ou autrement.

Composition du patrimoine

La loi identifie précisément les biens formant le patrimoine familial et cela sans égard au propriétaire légal du bien. Ainsi le patrimoine familial se compose de:

- la résidence principale de la famille;
- la résidence secondaire de la famille;
- les meubles affectés à l'usage du ménage et qui garnissent ces résidences;
- les véhicules automobiles utilisés pour les déplacements de la famille;
- les droits accumulés dans un régime de retraite **durant** le mariage.

Comme cette énumération est spécifique, tous les autres biens ne font donc pas partie du patrimoine familial ex: argent, compte de banque, investissement, actions, commerce, immeuble à revenu etc. et de ce fait seront donc traités en ce qui concerne leur partage suivant le régime matrimonial des époux. Il faut noter également que tous les biens échus à l'un des époux par succession, legs ou donation et cela peu importe qu'ils aient été acquis avant ou pendant le mariage en sont exclus.

Pendant le mariage

Il est important avec l'ajout des notions du patrimoine familial de bien saisir deux principes majeurs de cette loi:

- Tant que le mariage dure, les règles relatives au patrimoine familial ne modifient pas les pouvoirs qu'exerce chacun des époux sur ses biens. Le régime matrimonial choisi entre les époux demeure entier dans son application, par conséquent un époux peut donc disposer de ses biens librement sous réserve des restrictions reliées à son régime matrimonial ou à une loi spécifique telle la résidence familiale. Jusqu'à la rupture du mariage (décès, divorce, séparation de corps, nullité du mariage) le patrimoine familial **n'a pas pour effet de rendre les époux copropriétaires des biens inclus dans le patrimoine.**
- Même après la rupture du mariage, un bien qui fait parti du patrimoine familial ne devient pas la copropriété des deux époux. Le patrimoine familial accorde simplement à l'époux non propriétaire du bien un droit de **CRÉANCE ÉVENTUEL**.



pour lui ou ses héritiers pour **LA MOITIÉ DE LA VALEUR PARTAGEABLE du bien**. Donc il ne s'agit pas de la moitié de la propriété, tout comme si les deux époux avaient acheté le bien ensemble, mais d'une valeur déterminée qu'on nomme «partageable». Cette valeur vous le verrez par la suite est l'aboutissement de divers calculs mathématiques.

Partage du patrimoine:

Quand?

Le partage du patrimoine familial est une conséquence de la fin du mariage, la valeur partageable sera donc établie en fonction de la date de la séparation de corps, du divorce, de l'annulation du mariage ou encore du décès de l'un des conjoints. C'est à ce moment seulement que la valeur du patrimoine est partagée moitié-moitié.

Comment?

Le partage étant basé sur la valeur partageable, on obtiendra cette valeur en procédant par étapes d'abord il faudra établir la valeur marchande des biens (savoir ce que personne est disposée à vendre un bien à une tierce personne qui est elle-même d'accord pour en payer ce prix)

De cette valeur il faudra déduire

- les dettes contractées pour l'acquisition, l'amélioration, l'entretien ou la conservation des biens (du patrimoine seulement)

Dans ce premier calcul nous obtenons **la valeur nette**

De cette valeur il faudra déduire

- les sommes payées par l'un des époux, **avant le mariage**, pour l'acquisition de ce bien;
- les sommes payées, **pendant le mariage**, pour l'acquisition de l'un de ces biens lorsque l'argent provient d'une succession, legs ou d'une donation.
- la plus-value acquise, **pendant le mariage**, par un bien grâce à des sommes mentionnées aux deux paragraphes précédents.

On obtient donc après tous ces calculs LA VALEUR PARTAGEABLE du patrimoine familial laquelle est partagée moitié-moitié. Cependant le tribunal peut — sur demande — déroger au principe d'égalité du partage lorsqu'il en résulterait une injustice, compte tenu de la brève durée du mariage, ou la mauvaise foi de l'un des époux. L'exécution du partage a lieu en argent ou par transfert de biens.

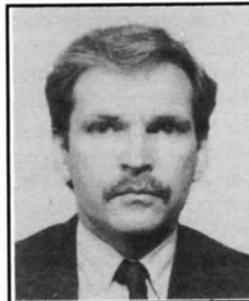
Renonciation au partage

Ni avant, ni pendant le mariage les époux ne peuvent renoncer au partage ce n'est que lorsque l'ouverture du droit au partage survient qu'ils peuvent **individuellement** renoncer en tout ou en partie aux biens du patrimoine. Cette renonciation se fait par déclaration notariée ou judiciaire et doit être effectuée dans le délai d'un an à compter du décès, divorce, séparation de corps, nullité du mariage.

MESURE TRANSITOIRE ou l'exclusion de la loi

Comme les changements apportés par le projet de loi 146 modifient le libre choix déjà exercé par les époux lors de leur mariage, le législateur a voulu donc permettre à **tous les couples mariés avant le 1 juillet 89** de se soustraire au régime obligatoire de partage du patrimoine familial. Pour ce faire, les conjoints doivent être tous deux d'accord ET signer devant notaire **AU PLUS TARD LE 31 DÉCEMBRE 90** leur exclusion en tout ou en partie de l'application du patrimoine familial, après cette date il sera trop tard.

Chaque cas étant individuel, certains couples – suivant les rapports économiques existants entre-eux – ont intérêt à signer cette convention dans le délai fixé; pour d'autres il n'y aura pas ou peu de différence à leur situation actuelle et future. À chaque couple de réfléchir si l'exclusion de la loi est préférable et, si oui, dans quelle mesure.



Jean Moreau

NOTAIRE - CONSEILLER JURIDIQUE*

3467, rue St-Hubert
Montréal (Québec)
H2L 3Z8

ATS/Voix: 525-2589

Communication en L.S.Q.

*PROFESSIONNEL DE LA LOI - INFORMATION JURIDIQUE
RÉDACTION DE CONTRATS
(EX: ACHAT & VENTE DE MAISON,
HYPOTHÈQUE, TESTAMENT, ETC.)

CONSULTATION
SUR RENDEZ-VOUS



Association des
adultes avec
problèmes auditifs
de Montréal

Association of
Hearing-Impaired
Adults of Montreal

8688, rue Esplanade
Montréal, Qc H2P 2S4
Tél.: (514) 381-1923 (ATS ou VOIX)

Service de Relais BELL: 1-800-363-6511

L'Association des Adultes avec Problèmes Auditifs de Montréal offre des services de consultation, des cours et met sur pied des projets dans le but d'aider toute personne avec un problème auditif (sourd, mal-entendant, devenu-sourd...) à mieux vivre dans la société.

COTISATION ANNUELLE

Membre actif (toute personne avec un problème auditif)

_____ \$ 5.00

Membre de soutien (parents, intervenants...)

_____ \$ 10.00

UN ORGANISME FINANÇÉ PAR
AN AGENCY FINANCED BY



Centraide



Odette RAYMOND



Chronique sur les sourds-aveugles



L'Institut Nazareth
et Louis Braille

Voici le buste de Louis Braille
(1809-1852),
inventeur de l'écriture braille.



Connaissez-vous le C.I.T.?

Après ce trop court été, me voici avec un autre article sur l'Institut Nazareth et Louis Braille.

En 1989-1990, j'ai fait un stage à l'Institut et j'ai beaucoup travaillé au «C.I.T.». Il s'agit du Centre de documentation de l'INLB. Plus exactement, C.I.T. veut dire «Centre d'information typhlophylique». Quel mot!

En fait, il a l'air compliqué mais ne l'est pas. En grec, «typhlo», veut dire «aveugle», et «phylique» veut dire «ami». Alors, comme son nom l'indique ce centre de documentation s'adresse aux personnes handicapées de la vue et aux professionnels travaillant auprès d'eux, de même qu'à toutes les personnes intéressées par cette problématique.

Pour ma part, j'y ai trouvé des documents sur la surdi-cécité qui m'ont tout simplement captivée. Madame Francine Baril, une bibliotechnicienne compétente et dévouée, se fait un plaisir de nous aider à trouver ce que nous cherchons.



Madame Monique Benoit nous montre ici des jeux spécialement adaptés pour les personnes handicapées visuelles et sourdes-aveugles.
Photographe: Claire LAUZIER

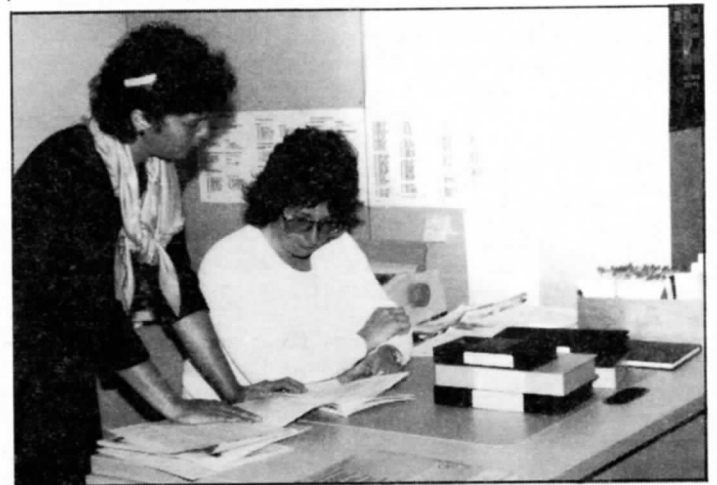
Le C.I.T. possède aussi des ouvrages en braille pour les personnes handicapées visuelles ou sourdes-aveugles qui désirent les consulter.

Bien que le personnel du centre d'information ne connaît pas encore la LSQ, il est très sensibilisé à ce que vivent les personnes sourdes et fait tout ce qu'il peut pour les aider, quand l'occasion se présente. D'ailleurs, la cheftaine de ce département, madame Claire Dubois, est elle-même une personne malentendante.

En plus de ses nombreux livres et revues, le Centre d'information typhlophylique offre également des cassettes vidéo traitant de divers aspects de la cécité et de la surdi-cécité. C'est aussi à cet endroit que j'ai emprunté des dactylos braille pour écrire à mes amis sourds-aveugles.

Des tables de travail, des chaises confortables et un personnel très gentil font du C.I.T. un lieu où j'aime travailler, étudier ou écrire en braille. L'ambiance agréable et calme qui y règne est propice à l'étude et à la recherche.

Dans le même local que le Centre d'information se trouve un magasin où l'on peut acheter du papier braille, des aides techniques, du matériel adapté, des montres et des cadrans en braille ainsi que de nombreux jeux adaptés spécialement pour les personnes ayant un handicap visuel (voir photo). J'y ai vu des articles auxquels on ne pense pas mais qui sont très ingénieux: des crayons pour écrire en caractères gras et du papier ligné avec des lignes très épaisses pour les personnes atteintes d'un handicap visuel mais qui ont encore un bon reste de vision; des guides à écriture et à signature pour écrire et signer son nom en ligne droite lorsqu'on ne voit plus; un petit outil pour enfiler une aiguille à coudre; des repères en plastique pour identifier les différentes clefs d'un trousseau, et plusieurs autres choses parfois bien simples mais auxquelles il fallait penser!



Je consulte ici Madame Francine Baril, bibliotechnicienne au C.I.T.



CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE (QUÉBEC CENTER FOR THE HEARING IMPAIRED)

9335 St-Hubert, Montréal, Qc H2M 1Y7 - Tél.: 381-2844 (ATS) / 381-4028 (VOIX)

Le Centre québécois de la déficience auditive (CQDA) est un organisme de promotion établi depuis 15 ans. Il cherche à améliorer la qualité de vie des déficients auditifs par une meilleure communication entre tous les intervenants dans le domaine de la surdité.

Tous les organismes oeuvrant en déficience auditive sont invités à se joindre au CQDA.

Jean-Guy Beaulieu
directeur général



Nouvelles de l'Association des Adultes avec Problèmes Auditifs

Par Réjean CHEVALIER
Collaboration spéciale

Photographe: Jean-Marc LACHAMBRE

Gilles Read nommé directeur général de l'AAPA

Nous avons le plaisir de vous annoncer la nomination de M. Gilles Read au poste de directeur général de l'Association des Adultes avec problèmes auditifs de Montréal (AAPA). M. Read assume ses fonctions depuis le 9 juillet 1990.

Il est rempli d'enthousiasme pour son travail et son but immédiat est de travailler à la réalisation de deux importants projets destinés à répondre aux vrais besoins des personnes sourdes. Le premier de ces projets est la fondation d'une école spécialisée pour les enfants sourds, et le deuxième consiste à améliorer l'accès au marché du travail pour les sourds. Il exprime sa détermination en disant «Du ciment dur, je peux en casser, si vous êtes derrière moi».

Sa philosophie personnelle lui dicte d'aller de l'avant. «Il faut arrêter de perdre notre temps. Il faut agir.», dit-il. Pour lui, le chemin le plus court est donc le meilleur.

Gilles Read croit en l'efficacité du travail d'équipe. Les personnes vivant des situations similaires et partageant les mêmes besoins sont capables de se donner des objectifs communs et d'aller au fond des choses pour atteindre leur but.

À n'en pas douter, avec Gilles Read l'AAPA jouera un rôle important au sein de la communauté sourde!



Anna Sabelli, directrice de l'Éducation

Mlle Anna Sabelli travaille depuis le 9 juillet dernier à l'AAPA, à titre de directrice de l'Éducation. Son rôle consiste à trouver des cours répondant aux besoins des personnes sourdes (par exemple, des cours de français, de cuisine, etc.), ainsi que des activités de loisirs socio-culturels susceptibles de les intéresser, telles que des expositions, des ateliers de discussion, des conférences, etc. Bien sûr, toutes ces activités seront entièrement accessibles aux personnes sourdes.

Pour s'acquitter de sa tâche, Anna doit contacter les ressources (organismes ou individus) offrant des activités jugées intéressantes ou utiles afin de leur proposer des projets à l'intention des personnes sourdes, après quoi elle doit aviser les personnes sourdes de la disponibilité des activités afin de recruter des participants. En certains cas, elle doit aussi rechercher un financement suffisant pour la réalisation des activités (salaire du professeur, coût de l'interprétation, etc.).

Anna vise donc à offrir aux personnes sourdes des services éducatifs appropriés et enrichissants qui leur procureront un mieux-être réel et durable.

Pierre Chabot, directeur de la campagne de sensibilisation

M. Pierre Chabot, à Montréal depuis peu, travaille à titre de directeur de la campagne de sensibilisation de l'AAPA. Son principal rôle est de sensibiliser la population entendante aux problèmes et aux besoins des personnes sourdes. Pour y parvenir, il compte utiliser divers moyens, tels que des annonces dans les journaux, des demandes de subventions aux gouvernements, etc. Le but de tout cela est de permettre une meilleure intégration sociale de la personne sourde dans une société davantage sensibilisée à la «cause sociale» de la surdité et mieux préparée à accueillir les personnes sourdes.

Pierre travaille aussi comme directeur des relations publiques de la revue Voir Dire. À ce titre, il s'occupe, entre autres tâches, de recruter des annonceurs, de solliciter des articles pour publication dans la revue, de la gestion administrative, ainsi que de l'expédition.

Il est à son bureau le mercredi soir, de 18:30 à 21:00, ainsi que le vendredi, de 9:00 à 16:00, et son numéro de téléphone est le (514) 381-5899 (ATS).



Valérie Bertin, directrice de l'interprétariat

Pour la gestion de ses services d'interprétariat gestuel ou oral, l'AAPA compte sur le dynamisme de Mlle Valérie Bertin. Elle travaille à ce poste depuis juillet dernier. Sa fonction principale est de trouver des interprètes pouvant répondre, à deux jours d'avis, aux demandes de services d'interprétariat exprimées par les personnes sourdes membres de l'AAPA. Ces services sont offerts en ASL, en LSQ et en interprétariat oral.

Valérie insiste sur le fait que toute personne sourde désirant se prévaloir du service d'interprétariat offert par l'AAPA doit obligatoirement en être membre, et doit obligatoirement s'adresser à elle, car le code d'éthique des interprètes leur interdit d'accepter de travailler pour des personnes sourdes qui s'adresseraient à elles directement.

Valérie se dit très heureuse de travailler à l'AAPA, car elle est heureuse de venir en aide aux personnes sourdes en développant à leur intention des services d'interprétariat de qualité.



1965 — De gauche à droite, debout: M. Henri Gervais, Mme Madeleine Marchand, Mme Albert Bergeron, M. Albert Bergeron, propriétaire et ex-épicerie Bergeron, Mme Raoul Gagnon; de gauche à droite, assis: M. Peter Lechencky, organisateur, Mme Rose-Hélène Gervais, secrétaire, M. Fernand L'Arrivée, président-fondateur, le premier Père aumônier, Paul-Émile Brunet, Mme Gisèle Bouchard, vice-présidente et Raoul Gagnon, trésorier.

Commentaires d'un demi-entendant sur les manifestations du 25e anniversaire d'existence de l'Amicale régionale des sourds du Saguenay-Lac St-Jean Inc.



Joseph-François Arseneault,
secrétaire

C'était une fête des retrouvailles qui regroupait des représentants de toutes les parties de la belle province du Québec. Retrouvailles d'une communauté dite de handicapés invisibles mais combien forte en émotions manifestées sans fausse honte. Combien étaient-ils, elles? Deux cent cinquante, trois cents qui ont sacrifié leur long congé de la fête du Travail, quittant leurs familles et ami(e)s de

la Gaspésie au Gatineau-Outaouais, de Noranda à Sherbrooke, de la Beauce, de Victoriaville, de Montréal et de Québec... pour célébrer avec les copains et copines du Saguenay-Lac St-Jean.

Ces célébrations se sont déroulées en deux étapes, une formelle, comme il se doit, en présence des officiels de la surdité et des autorités publiques; l'autre, informelle, vraie rencontre en famille qui a vraiment consacré l'esprit de retrouvailles de cette fête. C'est à l'Hôtel-Motel Le Rousillon qu'eurent lieu les discours après le cocktail et le banquet d'usage, discours succints des Père Brunet, missionnaire-aumônier de tous les sourds de l'Est du Québec, du Directeur Général du Centre québécois de la déficience auditive, M. Jean-Guy Beau lieu, du Maire de Jonquière, M. Gilles Marceau, du député provincial et grand bienfaiteur des sourds de l'Amicale, M. Francis Dufour, du député fédéral, Jean-Pierre Blackburn et du président d'honneur, M. Marcel Martel, rédacteur en chef du journal Le Réveil de la région Saguenay-Lac St-Jean. Mais les discours qui ont surtout soulevé l'enthousiasme furent ceux du président-fondateur, M. Fernand Larivée et de son compagnon de lutte et président actuel M. Peter Lechencky. Il y eut présentation de plaques souvenirs de part et d'autre suivi du bal.

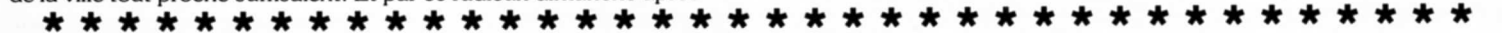
L'autre étape de ces célébrations, peut-être celle des plus heureuse, se passait à la Maison de l'Amicale des sourds du Saguenay Lac St-Jean où tous nos membres s'étaient donné rendez-vous pour accueillir la visite de partout du Québec. Il faut comprendre que notre Maison de l'Amicale est située un peu en marge de la ville de Jonquière, au sommet du Mont Fortin, centre de ski. Notre terrain manquait d'espace pour stationner toutes les voitures mais les terrains de la ville tout proche suffisaient. Et par ce radieux dimanche après-

midi, les voisins au loin ont dû se surprendre de voir arriver ces centaines de visiteurs dans leur coin de ville, on aurait dit un rassemblement des fidèles d'un parti politique de toute la province. La devanture de notre terrain était bondée de monde... sourd. Jonquière vivait de l'Histoire. Il y en a qui sont partis plus riches suite aux tirages mais personne n'est parti la gorge sèche.

Cette fête n'était certes pas un congrès des sourds de la province ni même l'assemblée générale annuelle du CQDA. Pourtant, c'est le temps de le dire, l'occasion est belle pour inviter toutes les Associations de sourds du Québec de songer à la continuité, c'est-à-dire de rajeunir la composition de leur «membership» et, par conséquent, bien souvent, de leur Conseil d'administration. Effectivement, il ne faut pas perdre de vue qu'il y a dans toutes nos communautés des enfants sourds de tout âge qu'il est de notre devoir d'intégrer dans nos rangs. Regardons autour de nous et faisons le bilan de l'âge de nos membres. Quand voilà vingt ans, trente ans, voire même quarante ans qu'on est présent pour soutenir la lutte pour la défense des droits des handicapés sourds, on doit naturellement commencer à se sentir fatiguer. À l'Amicale régionale des sourds du Saguenay-Lac St-Jean, c'est l'intégration des enfants sourds de la région qui fait débiter les prochaines vingt-cinq années de notre Histoire.



M. René Paradis, à gauche, premier président du Conseil de l'Amicale des Sourds, reçoit une plaque commémorative «pont d'aluminium» des mains de M. Gilles Marceau, maire de Jonquière, et de M. Marcel Martel, président d'honneur des festivités du 25e anniversaire.





M. Peter Lechensky, actuel président du Conseil de l'Amicale des Sourds, remet une plaque commémorative au président d'honneur des festivités du 25e anniversaire, M. Marcel Martel.



M. Gilles Marceau, maire de Jonquière, remettant une plaque commémorative à M. Peter Lechensky, actuel président du Conseil de l'Amicale régionale. La plaque représente un pont d'aluminium.
Photographe: Yvon MANTHA



M. Marcel Martel remet ici un laminage au premier aumônier de l'Amicale des Sourds, le père Paul-Émile Brunet.



M. Jean-Guy Beaulieu, directeur général du CQDA, remet à M. Peter Lechensky une plaque commémorative mentionnant «Félicitations à l'occasion du 25e anniversaire de l'Amicale des Sourds».



M. Francis Dufour, député provincial de Jonquière, remet ici un laminage à M. Fernand Larrivée, président-fondateur de l'Amicale des Sourds.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MAISON DE L'AMICALE 1990



1re rangée de gauche à droite: M. Yves Benoît, directeur, M. Peter Lechensky, président, M. Germain Émond, directeur, M. Daniel Guérin, directeur. 2e rangée à gauche: M. Pierre Caillé, directeur-général. Étaient absents sur la photo, M. Joseph-François Arseneault, secrétaire et M. Jean-Yves Bouchard, vice-président + trésorier.

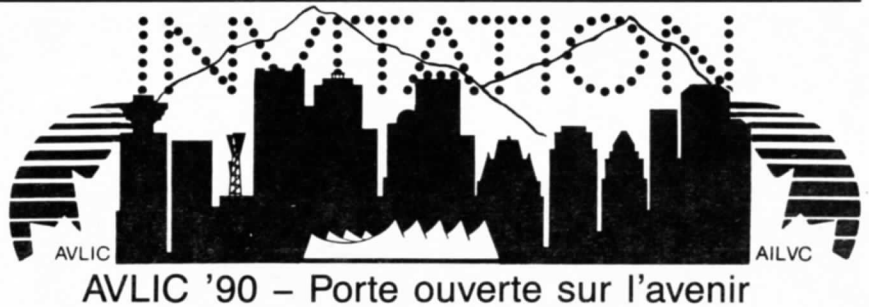


Hommage à nos membres de l'Amicale depuis 25 ans. Première rangée: Mme Marjolaine Marcotte, Mme Pâquerette Ratthé, Mme Céline Arcand, Mme Gisèle Bouchard, Mme Rose-Hélène Gervais, M. Henri Savard. Deuxième rangée: M. Jacques Laplante, M. Peter Lechensky et M. Gérald Tanguay.

10^e ANNIVERSAIRE

8^e CONFÉRENCE

3 au 7 AOÛT 1990
VANCOUVER, C.-B.



Congrès annuel de l'Association des Interprètes en Langage Visuel du Canada



Huguette CARON

C'est du 3 au 7 août dernier qu'a eu lieu à Vancouver le 8^{ième} congrès de l'Association des interprètes en langage visuel du Canada (AILVC), qui célébrait à cette occasion son 10^{ième} anniversaire de fondation.

C'est à titre de conférencière, et à la demande du conseil d'administration de l'association, que j'ai eu le plaisir de participer à cet événement. En effet, la direction de l'AILVC sou-

haitait que ses membres, majoritairement des anglophones, puissent connaître la situation de l'interprétariat visuel au Québec. J'ai donc fait une présentation qui avait pour titre: « L'interprétariat au Québec: passé, présent et futur ». J'y parlais entre autres de l'évolution québécoise de l'interprétariat au cours des dix dernières années, du nombre de professionnels qui la pratiquent maintenant, de leurs principaux milieux de travail, des principales villes où ils exercent leur métier, etc.

Cette conférence, donnée en français devant un auditoire de 200 personnes pour la plupart de langue anglaise, a été l'occasion pour celles-ci de prendre conscience d'une réalité à laquelle nous, francophones, sommes bien souvent confrontés: la traduction. Pour une rare fois c'étaient elles qui dépendaient des casques d'écoute et des traducteurs(trices) en cabine. Quant aux personnes sourdes anglophones, elles se trouvaient exceptionnellement en situation de troisième relais du message (voix francophone à voix anglophone à signes ASL), situation que les personnes sourdes francophones connaissent fréquemment lorsqu'elles voyagent à l'étranger.

C'est avec humour et amusement que l'assistance anglophone a vécu ce renversement de situation, tout en prenant conscience des complexités et des ambiguïtés que cette situation entraîne quelquefois. Ils ont d'ailleurs été à même de constater d'une façon toute particulière lorsque j'ai eu à énumérer des noms propres francophones, car il est toujours difficile de rendre fidèlement, que ce soit vocalement ou par épellation digitale, des noms à consonance étrangère.

D'autre part, notre association québécoise d'interprètes visuels, l'AQIFLV était bien représentée à cet événement, puisqu'un bonne douzaine d'interprètes québécois(es) s'y trouvaient, dont Mme Odette Raymond, notre présidente, et M. Roméo Pilon, qui ont tous deux fait beaucoup en cette occasion pour la promotion de notre association auprès de nos confrères et consœurs du Canada anglais.

Ce congrès national m'a également permis de prendre conscience de l'extrême vitalité et de l'expansion très rapide de notre profession au Québec. Au début des années 1980, elle existait à peine, alors que maintenant, dix ans plus tard, les cours de premier certificat canadien en interprétariat visuel viennent de débiter, à l'Université du Québec à Montréal. En effet, il n'y a qu'ici au Québec qu'il existe un tel programme, aussi bien structuré. Ailleurs au Canada, on peut suivre des cours de niveau universitaire sur l'interprétariat, mais il n'existe pas encore de programme spécifique.



Nous reconnaissons Mmes Huguette Caron et Debbie Russell, présidente de l'AILVC pour un second mandat, posant ici près du gâteau du 10^{ième} anniversaire de l'AILVC. Photographie: Huguette CARON



À gauche, Liz Scully, interprète anglophone de Montréal, interprétant durant la conférence de Huguette Caron sur l'historique de l'interprétariat francophone au Québec.



Les deux soeurs interprètes, Mmes Micheline et Huguette Caron, posent ici en compagnie de M. Paul Arcand, un sourd québécois qui habite Vancouver depuis déjà plus de 10 ans.

(suite et fin)

Bien sûr, plusieurs conférencier(e)s de renom ont participé à ce 8ième congrès de l'AILVC. Qu'il me suffise de mentionner la présence de Mme M.-J. Bienvenu, une personne sourde de naissance linguiste de formation et maintenant co-directrice du Bicultural Center, à Riverdale, dans le Maryland. Mme Bienvenu est entre autres bien connue pour sa participation à la réalisation d'une série de 5 vidéocassettes sur la culture sourde américaine.

Je reviens donc de ce congrès enrichie et davantage persuadée de la nécessité de notre implication en tant qu'interprètes francophones au sein de l'association canadienne. D'ailleurs n'avons-nous pas été à même de constater qu'ensemble, sourds et interprètes, nous pouvons former une nation où toutes les barrières linguistiques seraient abattues? À mon avis, c'est là ce

qui à la fois justifie et doit susciter notre pleine participation. Quant à moi, ce sont ces mêmes motivations qui m'ont incitée à accepter un dernier mandat au sein du conseil d'administration de l'AILVC. J'ai d'ailleurs été très heureuse d'apprendre la venue d'une deuxième québécoise au conseil, Madame Sylvie Lemay.

C'est à Saskatoon, en Saskatchewan, qu'aura lieu en 1992 le prochain congrès de l'AILVC. Cela nous laisse donc deux ans pour nous y préparer et accroître notre participation. J'y invite tout particulièrement les personnes sourdes du Québec, dont on aimerait qu'elles viennent nous faire part de leurs attentes. Le mot d'ordre est lancé: « À Saskatoon en 1992! ». À mettre dès maintenant à votre agenda.



Un signe des interprètes

Sylvie TREMBLAY,
Coordonnatrice Ethique / Griefs,
Association Québécoise des
Interprètes Francophones
en Langage Visuel



Chers lecteurs de Voir Dire,

Avec l'arrivée de septembre, la « rentrée scolaire » nous annonce le retour de l'automne et la reprise des activités, tant professionnelles que sociales.

Aussi, le conseil d'administration de l'AQIFLV profite-t-il de cette chronique pour vous souhaiter un retour plein d'enthousiasme pour cette année 90-91, après ce bel été qui vous a certainement permis de passer de belles vacances.

Certificat en interprétation visuelle:

Le programme de formation en interprétation visuelle étant ouvert comme vous le savez, les inscriptions sont maintenant complétées et les quatre premiers cours débutent en septembre 1990. Bonne rentrée à tous les étudiants inscrits à ce certificat offert par l'université du Québec à Montréal.

Notre association déménage:

Comme bien d'autres associations qui logeaient à la Maison de la Surdit , notre association aussi a d u d m nager ses p nates en d'autres lieux. Toute correspondance s'adressant   l'AQIFLV devra donc  tre post e   l'adresse suivante:

AQIFLV
1970 ouest, rue Ste-Catherine
(Casier postal 6, Succursale «H»)
Montr al, Oc H3G 2K5

Et notre nouveau num ro de t l phone est le (514) 933-8900.

L'AQIFLV au CODA:

Grande nouvelle! L'AQIFLV a  t   lue au conseil d'administration du CODA pour un mandat de deux ans, comme membre associ , gr ce   une proposition de M. Gabriel Collard, directeur g n ral de l'Institut Raymond-Dewar. Nous serons heureux de participer aux activit s du conseil d'administration.

Le congr s de l'AQIFLV:

Comme notre conseil d'administration reprend lui aussi ses activit s associatives apr s un  t  d'accalmie, nous tenons   vous informer de la tenue prochaine de notre congr s et assembl e g n rale annuel(le). Le pr sent conseil d'administration terminera son mandat de deux ans en octobre prochain; il est donc   pr voir qu'il y aura des  lections lors de l'assembl e g n rale. De plus, comme par le pass , nous vous offrirons encore cette ann e des ateliers pour le congr s. Cependant, le programme des activit s n' tant pas encore finalis , nous vous sugg rons de surveiller nos messages publicitaires qui para tront sous peu dans notre bulletin d'information *Le Lien*. D'autre part, cette activit  a  t  pr vue pour la mi-octobre, soit du vendredi 19 octobre au dimanche 21 octobre.   moins d'un contretemps majeur, ces dates ne devraient pas changer.

Bienvenue   tous et   toutes, et bon «Voir Dire».

Logement   louer

Grand logement 3½ pi ces   louer, dans un semi-sous-sol, rue Christophe-Colomb. Disponible imm diatement.
Pour informations: Ida Arcobelli, 272-6022.

T L.: (514) 931-4555

IAN MARK & ASSOC.
AUDIOPROTH SISTE
HEARING AID ACOUSTICIAN



C LINE LACHANCE
AUDIOPROTH SISTE

4479 O. STE. CATHERINE W.
MONTREAL, P.Q. H3Z 1R6



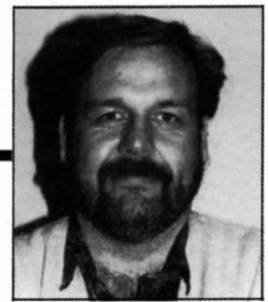
prop.:
Rapha l Desantis
(sourd)



CARROSSERIE R.D. enr.
SP CIALIT S:
D BOSSelage - PEINTURE - M CANIQUE
ESTIMATION GRATUITE

321-8114
(ATS)

10766 SALK
MONTR AL-NORD, QC
H1G 4Y1



Des modèles à imiter pour les sourds: En existe-t-il?

Quand une personne sourde est embauchée sur le marché du travail, on dit souvent que cette personne est un vrai modèle à imiter pour les autres personnes sourdes. Cette personne handicapée est alors en position pour éduquer les employés entendants afin de leur faire mieux connaître les besoins et la culture des personnes sourdes, leur langage gestuel, leur style de vie et tout ce qui conduit à un meilleur respect de la personne sourde. De ce point de vue, c'est une situation idéale que d'avoir des personnes sourdes sur le marché du travail. Mais, en réalité, ce n'est pas toujours le cas, et les lignes qui suivent vous fourniront des raisons pour lesquelles ce n'est pas toujours possible pour les personnes sourdes d'intégrer et d'influencer efficacement le marché du travail.

Un premier exemple. Une personne de la Commission des droits de la personne du Québec m'avait écrit une lettre en réponse à la mienne, où je m'étais plaint que le Centre Mackay ne m'avait pas embauché à un poste d'enseignant pour les sourds anglophones. Dans sa lettre de réponse, cette personne m'écrivait que la direction du Centre Mackay avait le droit de ne pas embaucher des sourds parce qu'elle (la direction du Centre Mackay) croyait que les sourds ne font pas de bons professeurs pour éduquer les enfants sourds. Voilà une première preuve concrète de ce que la populaire notion voulant que les professionnels sourds soient des modèles à imiter pour les jeunes sourds n'est pas toujours applicable. Maintenant, le Centre Mackay n'embauche plus de sourds et il a même l'intention de se débarrasser un jour de ses éducateurs sourds.

Un deuxième exemple. On sait que le Dr. I. King Jordan fut le premier sourd à avoir été élu président de l'Université Gallaudet, au printemps de 1988. Il fut interrogé par une dame entendant en mars dernier (1990), lors de l'émission de télévision "60 MINUTES", au réseau CBS. Au cours des vingt dernières minutes de l'émission, le Dr. Jordan a fait tout son possible pour convaincre cette dame que les sourds peuvent faire absolument tout, sauf entendre, mais sans succès. La raison de cet échec est que cette dame ne comprenait pas comment des personnes qui n'entendent pas peuvent rivaliser compétitivement avec succès contre des personnes entendant et avoir un meilleur rendement que les entendants sur le marché du travail. Ou bien elle avait l'idée, partagée par beaucoup d'autres entendants d'ailleurs, que les sourds auront toujours besoin de leur paternalisme, durant toute leur vie. Alors dans ces conditions, comment expliquer aux entendants que les jeunes sourds ont besoin de sourds adultes comme modèles à imiter?

Un troisième exemple, et la plus récente preuve de la difficulté de proposer de bons modèles à imiter aux jeunes sourds, est le fait que la plupart des professionnels sourds font des compromis inopportuns avec leurs collègues entendants. C'est ainsi qu'au Sénat de l'Université Gallaudet, au sujet de la décision à prendre à savoir quelle langue gestuelle les étudiants sourds devront utiliser dans les classes, il fut décidé d'utiliser le SSS (Sign Supported Speech, ou parole avec appuis gestuels) au lieu de l'ASL (American Sign Language). Pourtant, l'ASL est bien la langue officiellement utilisée par les sourds américains et la troisième langue utilisée aux États-Unis après l'anglais et l'espagnol. Les étudiants sourds de Gallaudet ont alors organisé une autre manifestation historique contre leur propre président sourd, à l'effet qu'ils voulaient étudier en ASL dans les classes, et non avec le SSS, mais sans succès. La crédibilité du Dr. Jordan comme modèle à imiter pour les jeunes sourds a donc baissé de beaucoup, du moins à mon avis.

Depuis le congrès de Milan, en 1880, où le langage gestuel fut banni des classes d'enfants sourds et remplacé par la méthode dite "orale", qui fut prédominante dans l'éducation des sourds jusque durant les années 1970, il y a toujours eu des conflits entre les diverses options linguistiques à utiliser dans l'éducation des sourds. Aujourd'hui cependant, ce n'est plus tellement une guerre entre le manualisme et l'oralisme, mais entre l'ASL (ou la LSQ au Québec) et les systèmes de signes artificiels. Les professionnels ont inondé le milieu de l'éduca-

tion des sourds de centaines de livres proposant autant de méthodes différentes de "signer", y compris le "Signed Exact English" (Anglais exact signé), le "Cued Speech" (parole codée), le "Pidgin", le "Signed English" (anglais (ou français) signé), le "LOVE", et d'autres encore. Ces différents systèmes gestuels ont pour but d'aider les sourds oralistes qui ne parviennent pas à fonctionner normalement dans la vie, faute de savoir bien parler et bien lire sur les lèvres. Ces systèmes de signes artificiels ont l'avantage d'être plus facile d'apprentissage pour les éducateurs entendants et pour les parents des enfants sourds, qui n'acceptent pas la surdité, tandis que l'apprentissage de l'ASL (ou de la LSQ) est très compliqué et exige une véritable acceptation de la surdité et de sa culture. Heureusement que depuis les années 1980 les linguistes entendants et sourds se sont mis à travailler ensemble afin de renverser cette tendance et de contredire les notions et les travaux des éducateurs entendants qui favorisaient les systèmes de signes artificiels. Le travail de ces linguistes entendants et sourds permet de préserver la beauté de la langue des sourds (ASL et LSQ) et de la culture sourde. L'ASL (LSQ) et la Culture sourde sont les aspects les plus importants de la vie des sourds. Ils sont distincts, mais non séparables, et il ne faut jamais chercher à les séparer car ils sont complémentaires, l'un n'allant pas sans l'autre.

Beaucoup savent que les sourds qui ont étudié à l'ancienne ISM du boulevard St-Laurent, à Montréal, vers la fin des années 1960 et au début des années 1970, maîtrisent beaucoup mieux la langue française que les jeunes adultes sourds d'aujourd'hui. Cette différence n'est pas due à l'intégration scolaire qui débutait à la même époque. C'est plutôt que nous avions deux langues à l'ancienne ISM: la LSQ et le français. Nous avions aussi des modèles à imiter dans les classes, dans les salles, à la cafétéria et à l'extérieur. Les jeunes élèves sourds observaient les sourds plus âgés et les imitaient, recevant et mettant en pratique les bonnes influences que les plus âgés leur donnaient. Mais lorsque l'intégration commença, les jeunes sourds ont perdu l'opportunité d'admirer les sourds plus âgés et d'être influencés par eux. Ils ne pouvaient pas s'identifier à des "modèles à imiter" entendants, parce qu'ils sont sourds et qu'ils ne peuvent pas communiquer aussi facilement que les entendants. Ils ont aussi été obligés d'apprendre le "français signé", qui est un langage artificiel, et plusieurs se sont même culpabilisés d'avoir utilisé la LSQ avant d'apprendre le français signé. Même les éducateurs sourds qui travaillaient dans les écoles élémentaires ont dû se montrer complaisants face à la direction des écoles et se sont mis eux aussi à utiliser le français signé, de crainte de perdre leur emploi. Qu'est-il arrivé alors au "modèle à imiter" que ces éducateurs devaient être pour leurs élèves? A-t-il disparu? Ou bien devons-nous redéfinir ce modèle? Peut-être devrions-nous revoir à qui s'adresse le modèle. Les adultes sourds pourraient par exemple servir de modèles à imiter aux parents d'enfants sourds. Environ quatre-vingt-dix pourcent (90%) des enfants sourds ont des parents entendants, et pour ces parents, les modèles à imiter qu'ils proposent à leurs enfants sont entendants, alors qu'ils devraient être sourds. Vaut-il mieux plaire à la majorité de parents entendants et sacrifier le dix pourcent (10%) des enfants sourds dont les parents sont sourds? Il est souvent plus facile de sauver le "système" de la majorité (les parents entendants) que de faire des compromis pour accommoder la minorité (les parents sourds). Mais faire cela ne rendra jamais service aux enfants sourds.

Une quatrième preuve de la difficulté d'avoir de bons modèles sourds à imiter par les enfants sourds est particulièrement intéressante, mais elle pourra être difficile à accepter comme authentique par la population en général et même parmi la population sourde. Pour présenter cette preuve, divisons d'abord la population entendant en trois groupes distincts. Le premier groupe se compose de personnes qui n'ont jamais ou très rarement entendu parler des sourds. Donc, elles sont tout innocentes et ne savent pas comment aider la cause des sourds car elles ignorent absolument tout sur les sourds, même s'il leur arrive parfois d'avoir un enfant sourd. Nous, les sourds adultes, pardonnons

(suite)

bien volontiers les erreurs de ce premier groupe, car ce n'est pas leur faute s'ils ignorent tout de l'éducation, du langage gestuel et des besoins réels des enfants sourds. Mais nous avons le devoir et devons saisir toutes les opportunités possibles de les sensibiliser et de les éduquer, car ces personnes sont prêtes à apprendre et ont le cœur et l'esprit ouvert à notre expérience et à nos conseils. Malheureusement, les occasions de le faire avec succès sont extrêmement rares, pour deux raisons que je vous donnerai plus loin.

Quand nous avons réussi à éduquer quelques personnes de ce premier groupe et qu'ils comprennent et acceptent enfin notre point de vue, ces personnes nouvellement éduquées deviennent le second groupe. Les sourds apprécient beaucoup ces personnes du second groupe, car elles supportent totalement les sourds et respectent les décisions prises par les sourds. Elles sont ouvertes mentalement et sont heureuses d'échanger des idées et des conseils avec les sourds dans un profond respect mutuel. Elles donnent aux sourds de réelles chances au point de vue du travail et de l'égalité sociale, les informent en détail de ce qui se dit durant les réunions, les événements spéciaux, etc. Elles sont raisonnables et justes. Elles croient que, comme elles-mêmes, les sourds peuvent tout faire, sauf entendre. Et les sourds n'ont aucun problème avec elles. Bref, c'est la vie en rose!

Enfin, il existe les personnes entendantes du troisième groupe. Ce sont souvent (mais pas toujours) des personnes venant du second groupe. Ces personnes ne sont pas méchantes. Mais elles ont développé des passions aveugles et un engouement pour toutes sortes de théories arbitraires sur l'éducation et le bien-être des sourds, et elles en sont venues à oublier ou à renier ce que les sourds leur ont enseigné sur leur culture et leurs besoins. Alors, tout imbuës de leur sois-disante supériorité, elles commencent à freiner les opportunités d'avancement des sourds, à faire taire la promotion de leurs droits et intérêts et à restreindre leur liberté de vivre comme bon leur semble. Et elles se mettent à "écraser" les sourds, croyant que les sourds ne sont pas compétents, qu'ils ne peuvent pas être de bons professeurs ou de bons administrateurs. Elles paternalisent et surprotègent les sourds en leur remettant des chèques d'assistance sociale car, selon elles, il est complètement impossible qu'une personne sourde puisse "TOUT faire, sauf entendre". Et elles les regardent du haut de leur supériorité supposée de personnes entendantes "bien intentionnées". C'est de ce dernier groupe de personnes entendantes que les sourds se défendent en faisant la promotion de leurs droits et de leurs besoins et en prouvant autant que faire se peut qu'elles ont tort de sous-estimer le potentiel des personnes sourdes.

On peut maintenant faire une analogie entre ces trois groupes de personnes entendantes et trois groupes de personnes sourdes. Le premier groupe de sourds est semblable au premier groupe d'entendants car ils ne savent pas quoi faire face à la surdité, aimeraient mieux connaître les autres sourds mais ont peur et n'ont pas tellement confiance en elles-mêmes. Ce sont surtout des sourds oralistes. Il est très difficile de connaître leurs besoins et d'entrer en contact avec eux. Le second

groupe de sourds est plus flexible et mieux équipé pour côtoyer les entendants et travailler avec eux. Ils sont de vrais professionnels et des personnes raisonnables et savent se faire apprécier des entendants. Mais il y a aussi, hélas, un troisième groupe de sourds qui est tout aussi misérable que le troisième groupe d'entendants. Ces sourds ne veulent pas apprendre de nouvelles idées pour l'amélioration de l'éducation des enfants sourds et pour l'amélioration des opportunités d'emploi et des conditions de travail des sourds adultes. Ils rejettent les nouvelles idées qui leur sont présentées par le second groupe d'entendants et frustrent le second groupe de sourds dans ses efforts de travail mutuel avec le second groupe d'entendants pour la cause des jeunes sourds. Ils suscitent souvent des désaccords pour des raisons non valables. Je pourrais continuer longtemps à donner des détails sur ces désaccords entre ces second et troisième groupes d'entendants et de sourds, mais cela me prendrait un volume entier.

Ceci m'amène à donner les deux raisons pour laquelle le travail d'éducation des entendants du premier groupe est extrêmement difficile. La première est que les entendants et les sourds du troisième groupe font obstacle aux efforts des entendants et des sourds du second groupe. La deuxième, c'est que ces personnes du troisième groupe ne sont pas de bons modèles à imiter pour les jeunes sourds car, trop souvent, ils créent chez ces jeunes un complexe d'infériorité ou d'impuissance qui les empêche de relever courageusement les défis de la vie et de croire en leur véritable potentiel de faire TOUT, sauf entendre. Pour régler ce problème, il faudrait que les entendants et les sourds du troisième groupe changent d'attitude et se mettent à travailler ensemble POUR la cause des sourds, bref, qu'ils se joignent aux personnes du second groupe.

Conclusion

Les jeunes sourds comptent sur vous, sourds adultes, pour être de bons modèles à imiter, pour les diriger et inspirer avec sagesse pour leur vie future après leurs études. Ils savent que c'est criminel de recevoir des chèques de "bien-être social", car même s'ils sont des handicapés auditifs, ils ne sont pas des incapables. Ils ont besoin d'une solide éducation post-secondaire et universitaire. Ils ont besoin d'occuper des emplois ouverts à toute la population, et d'y côtoyer des compagnons de travail non sourds. Ils ont droit à une vie intéressante, au bonheur de vivre et de travailler sans rencontrer d'obstacles. Ce serait criminel que les entendants et les sourds du troisième groupe n'aident pas la cause des sourds. Tous, nous devons traiter les sourds comme des êtres humains et ne pas entretenir de préjugés à cause de leur handicap. Tous les mots commençant par des préfixes négatifs, tels que "Im-" comme "impossible", "in-" comme "incapable" ou "dif-" comme "difficile" et d'autres termes semblables ne figurent plus dans mon vieux dictionnaire. J'ai beaucoup d'autres mots beaucoup plus positifs dans mon nouveau dictionnaire. Et je fais notre objectif commun pour la décennie 1990 de sensibiliser la population à l'effet que nous, les sourds, sommes réellement compétents et capables de faire TOUT, sauf entendre.

Une pierre tombale importante pour le patrimoine des sourds canadiens

Plusieurs informations intéressantes sur une communauté humaine peuvent être découvertes dans les cimetières et, en ce qui concerne la communauté des sourds, le cimetière de Belleville, Ontario, ne fait pas exception à cette règle. Parmi les éléments d'information ayant valeur historique que nous pouvons y trouver se trouve la pierre tombale érigée à la mémoire de Samuel Thomas Greene, décédé le 17 février 1890. Sur cette pierre tombale, l'inscription du nom du défunt n'est pas en anglais, comme on aurait pu s'y attendre, mais bien en alphabet manuel des sourds (dactylogie).

Natif de Portland, Oregon (É.-U.), Samuel Thomas Greene fréquenta d'abord l'*American School for the Deaf*, à Hartford, Connecticut, après quoi il obtint un Baccalauréat es Arts du "National College" (maintenant l'Université Gallaudet), à Washington, D.C. Peu après sa graduation, Greene déménagea à Belleville, Ontario, pour y enseigner à l'Institut ontarien pour l'éducation des sourds et muets (maintenant l'école Sir James Whitney). Il y a enseigné pendant quelques vingt ans,

soit jusqu'à sa mort, suite à un accident de bateau sur la glace, survenu au début de février 1890.

Greene fut président-fondateur de l'Association des sourds de l'Ontario, qu'il a fondée en 1886 avec William Nurse, lui aussi professeur pour les sourds.

Dans sa section nécrologique, le *Daily Ontario* (édition du 18 février 1890) mentionne que Greene a "laissé une impression durable dans la mémoire et le cœur des élèves sourds qui ont fréquenté ses classes au cours des vingt dernières années".

La pierre tombale de granit rose à la mémoire de Samuel T. Greene se trouve dans la section "P" du cimetière de Belleville, à quelques mètres de celle de l'auteure canadienne Susanna Moodie. En plus de rendre hommage à un des résidents hautement estimés de Belleville, elle nous offre des informations uniques concernant une personne sourde exceptionnelle de notre passé.

Source: BELLEVILLE NEWS.

Par **Guy CHEVALIER**
Chargé de projets

Historique

Soeur Odette avait déjà consacré une vingtaine d'années au service des personnes sourdes.

Surdité: synonyme d'isolement surtout si accompagnée d'un second handicap physique ou intellectuel.

En 1979, afin de permettre à de jeunes adultes sourds de recevoir des services spécialisés pour handicapés de l'ouïe, soeur Odette soumet un projet à la communauté des Soeurs de la Providence. Le projet est accepté, un nouvel espoir est donc offert à une clientèle sourde lourdement handicapée: de jeunes adultes sourds auront leur résidence.

Surdité avec handicaps associés! Espoir permis?

En 1986, cette ressource de dernière ligne obtient une charte et est reconnue oeuvre à but non lucratif. De plus, les parents de bénéficiaires ont demandé et obtenu que cette résidence soit officiellement nommée «Maison Odette».

Surdité... peux-tu être entendue? aidée?

Maison Odette peut compter sur un conseil d'administration composé de parents et de citoyens de grande qualité qui apporte une dimension de continuité et de solidité à cette oeuvre humanitaire. Aujourd'hui, après dix ans d'existence, Maison Odette vient en aide à une clientèle mixte dont les handicaps sont de plus en plus lourds. Le personnel de Maison Odette ne désespère pas. Le vécu de dix ans permet d'avoir confiance. Déjà, c'est avec beaucoup d'encouragement et d'espoir que nous réalisons que les jeunes de Maison Odette ont fait des pas vers une plus grande autonomie personnelle. 1989-1990 sera marqué par une première campagne de levée de fonds.

Surdité... seras-tu toujours synonyme d'oubli, d'abandon, d'isolement, d'indifférence?...



Photo prise à l'occasion de la remise d'un chèque de 200,00 \$ pour la campagne de levée de fonds de Maison Odette. M. Chevalier, Sr. Lefebvre et Mme Robic sont ici entourés de quelques bénéficiaires.



De g. à d.: Mme Louise Robic, députée de Bourassa, M. Guy Chevalier, chargé de projet, et Soeur Odette Lefebvre, sp, directrice générale de Maison Odette. Photographie: Jean-Marc LACHAMBRE



Mme la députée Louise Robic pose ici en compagnie de M. Paul Nolet, bénéficiaire demeurant à la Maison Odette.

Monsieur, madame

Maison Odette existe depuis dix ans et nous avons obtenu d'excellents résultats avec nos jeunes adultes dont la surdité est accompagnée de handicaps associés tels la cécité, la paraplégie, la déficience légère, etc...

À l'origine dirigée par des religieuses totalement dévouées à cette oeuvre; aujourd'hui, par un conseil d'administration formé de bénévoles, Maison Odette compte aussi du personnel spécialisé qui s'occupe de ces jeunes adultes.

Les bénéficiaires vivent dans un climat familial, à l'intérieur d'une maison agréable où le personnel et la direction s'efforcent de leur faire développer leurs talents et leurs possibilités au maximum, tout en acquérant le plus d'autonomie possible. Mais, sans Maison Odette qu'advierait-il de ces jeunes adultes sourds et multihandicapés?

Maison Odette serait heureuse de vous rencontrer pour vous donner de plus amples renseignements sur ses jeunes. Surtout, essayons de ne jamais les oublier, de ne jamais les confiner à l'isolement de leur silence.

Aidons les plus malheureux que nous.

Nous vous remercions.

Bernard Janelle, président



Association des Sourds de la Mauricie Inc.

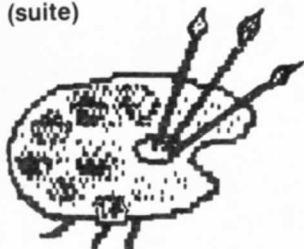
253, 3e rue, Suite 322, Shawinigan, G9N 1H5

(ATS): 1-819-538-0315

Président: **Hervé Germain**
Vice-président: **Richard Gingras**
Secrétaire: **Adrienne Grenier**

Trésorier: **Yves Ayotte**
Directrice: **Gisèle Mongrain**

(suite)



Centre d'Art Melisande

Si la création te chatouille le coeur, Maison Odette

OUVRE

différents ateliers de réalisations
Artistiques & Artisanales

coup d'oeil sur quelques OBJECTIFS DES COURS Peinture

Initiation à une méthode de travail, par des travaux dirigés et des études techniques, permettant aux étudiants de ce cours, une prise de conscience du caractère évolutif de la peinture et de ses apprentissages fondamentaux.

Sculpture

Ce cours se veut un survol des connaissances techniques, permettant l'exploration de différentes approches de la sculpture: assemblage, collage, bas relief, taille directe.

Dessin

L'exploration des médiums, dans leurs qualités graphiques, et la découverte de la matière et du geste, entraînent une réflexion sur les caractéristiques principales du dessin
- mouvement, forme, expression -

Autres cours disponibles

Batik, Émaux, Vitrail, sérigraphie sur tissus, Aquarelle, Modelage.



5116 Boul. Léger, Mtl-Nord H1G 1J8
Info: (514) 955-8441 (ats)



Mme Robic observe ici Alain Dubé, un jeune sourd-aveugle, alors qu'il assemble un puzzle par reconnaissance tactile de la forme des pièces.

Une université pour les sourds en France pourrait voir le jour

Les plans visant à établir un premier programme d'études universitaires pour les sourds en France ont fait un pas de plus vers leur réalisation, avec une récente visite d'information effectuée à l'Université Gallaudet par une délégation de quatre officiels et enseignants français.

Après leur visite à Gallaudet, le groupe est aussi allé au NTID (National Technical Institute for the Deaf, à Rochester, État de New-York), ainsi qu'au CSUN (California State University, à Northridge, Californie).

Le but de la visite était d'explorer l'enseignement supérieur pour les étudiants sourds. Les délégués étaient intéressés à s'informer au sujet du financement, des exigences d'admission, du recrutement, du curriculum, de l'utilisation du langage gestuel et des interprètes, des services de soutien, et des débouchés pour les étudiants après leur graduation.

L'instruction des personnes sourdes en France, encore principalement orale, est limitée. Plusieurs vont dans des écoles résidentielles jusqu'à la huitième année, puis suivent une formation professionnelle dans des écoles spécialisées, quoique certains étudiants sourds fréquentent des écoles de jour privées ou sont intégrés. Les étudiants doivent passer un test national, à la fin de leur cours secondaire, pour être admis aux collèges et universités. On estime à seulement 20 ou 30 le nombre d'étudiants sourds qui graduent de l'école secondaire chaque année.

Les délégués espèrent qu'un nouveau programme de niveau universitaire peut aider à élever le statut de l'éducation pour les étudiants sourds et créer des modèles de rôles pour un groupe qui, pour le moment, n'a que peu de possibilités.

— Gallaudet Alumni Newsletter, Vol. 23, No. 4, mars-avril 1989.



Club Abbé de l'Épée Inc. (Sourds de Montréal)

8688, rue Esplanade
Montréal, Qc H2P 2S4

Président: Jacques Raymond
Vice-président: Réal Michaud
2^e vice-présidente: Jocelyne Proulx
Secrétaire: Guylaine Boucher

Sec. corresp.: Philippe Mélançon
Trésorier: André Chevalier
Ass. Trés.: Albert Sanschagrin

Directeurs: Alain Mercier
Danielle Toussignant
Gabriel Bourgeois
Nicole Dufresne
Yvon Schinck

Un malheur frappe René et Marie-Josée

Par Claire CYRIL
Collaboration spéciale

Source: ÉCHOS-VEDETTES,
11 au 17 août 1990.

Leur fils atteint de surdité

Décidément dans la vie nul n'est à l'abri des difficultés et si parfois on a l'impression que tout va pour le mieux ailleurs, c'est qu'on ne sait pas regarder et déchiffrer les angoisses des autres.

Nous avons été vivement surpris par la nouvelle que nous vous transmettons aujourd'hui. En dehors de l'effet sensationnaliste qu'elle peut donner, il était important pour nous surtout de vous faire partager l'angoisse mais surtout le positivisme de René Simard et de son épouse Marie-Josée Taillefer face à ce qui arrive à leur petit Olivier.

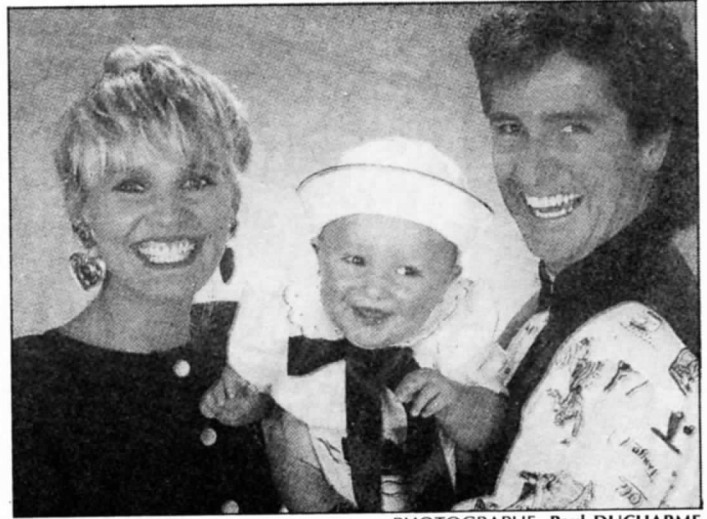
Oui c'est vrai, le fils de Marie-Josée et René est atteint de surdité quasi totale! C'est un choc et c'en fut un pour nous aussi lorsque nous l'avons appris, car humainement parlant on ne peut qu'être peiné de savoir qu'un si petit être puisse connaître une telle difficulté. Peiné aussi pour ses parents qui justement il y a de cela quelques semaines à peine, alors qu'ils étaient au Téléthon « Opération Enfant Soleil », encourageaient tous les gens à donner à cet organisme comme ils le faisaient eux-même, heureux d'avoir un enfant en parfaite santé.

«René s'inquiétait».

Nous avons parlé à Guy Cloutier, l'imprésario de René, qui nous a raconté comment le célèbre couple en est arrivé à la conclusion que leur petit Olivier avait un problème. « Depuis quelque temps, de nous dire Guy, René s'inquiétait auprès de Marie-Josée du fait qu'Olivier ne semblait pas répondre aux sons que lui faisait son père. Marie-Josée rassurait son mari en lui disant que le petit vivait dans son univers. Mais René continuait d'être inquiet. Surtout qu'il le connaît son fiston. Je vous assure, il est très proche de lui. Les premiers 42 jours de sa naissance il n'a pas quitté Olivier car Marie-Josée enregistrerait ses émissions. Il faut voir vraiment comme ils se connaissent ces deux-là. Dès qu'il voit René, Olivier sourit, visiblement heureux. Bref, tout ça pour dire que René a fini par faire partager son angoisse à Marie-Josée. Ils sont allés consulter à Ste-Justine et c'est quelques jours après le Téléthon qu'ils ont appris la nouvelle. C'est un dur coup pour eux comme ça le serait pour n'importe quels parents. Mais, s'ils ont beaucoup de peine, ils ont décidé de faire le nécessaire pour leur fils et de ne pas s'apitoyer sur leur sort. Ils sont prêts à toute éventualité mais ils refusent que la situation physique de leur garçon soit traitée comme un drame. Je les comprends parfaitement et les appuie de toute mon affection.»

Olivier entre de bonnes mains

Olivier Simard a eu un an le 8 juillet dernier et tout l'équipe de l'hôpital Ste-Justine l'a pris en charge. Il a suivi toute une



PHOTOGRAPHE: Paul DUCHARME

série de tests tel un scanner. Olivier a été visité par un neuro-pédiatre, un audiologiste, un otorhinolaryngologiste, ainsi que par toute une équipe multidisciplinaire d'orthophonistes. C'est dire qu'il est entre de bonnes mains. Depuis quelques jours le petit Olivier porte des appareils en vue de tenter un traitement qui pourrait lui permettre de développer, en partie, son ouïe. Les médecins ne se sont pas prononcés quant au succès de ce traitement mais ils tentent le tout pour le tout. René et Marie-Josée, quoiqu'ils espèrent l'amélioration de l'état physique de leur fils, sont prêts à assumer entièrement la possible infirmité définitive d'Olivier. Ils suivraient alors le cours pour apprendre à communiquer avec les sourds. Évidemment que ce trouble de l'ouïe provoque aussi un trouble du langage pour le jeune Simard. Toutefois, il ne faut pas désespérer, la médecine fait des progrès spectaculaires et si l'on constate tout ce qui s'est fait pour la vue, peut-être qu'il en sera autant, dans un court laps de temps, pour l'ouïe.

Un coup dur mais pas un drame

La foudre frappe souvent sans avertir dans les foyers et pour le couple Taillefer-Simard, c'est un coup dur. Mais l'amour qu'ils ont l'un pour l'autre et celui merveilleux qu'ils ont pour leur enfant va leur donner la force nécessaire pour lutter contre cette adversité et permettre ainsi à Olivier de s'en sortir quoi qu'il advienne.

Nous sommes persuadés que les lecteurs d'Échos-Vedettes se joignent à nous tous pour encourager Marie-Josée et René et les assurer aussi de tout leur amical appui. Il faut dire aussi que lorsque la foi et la science s'en mêlent, tout est possible.

COMMUNIQUÉ

Le Service de prévention des incendies (Ville de Montréal) nous informe qu'il est possible, pour toute personne dont la mobilité est réduite et pour toute **personne sourde ou malentendante**, d'être identifiée sur un fichier central, afin d'être repérée, lors d'une situation d'urgence, et ainsi pouvoir recevoir l'aide appropriée. Pour Montréal le numéro de téléphone pour cette identification est

872-3775

Les personnes sourdes et malentendantes domiciliées dans d'autres villes pourraient s'informer de l'existence d'un tel service, auprès des autorités municipales.

AUTO SOURDEC ENR.



Gilles Forcier
Propriétaire
(sourd)



3829, rue Bélair
Montréal, Qc H2A 2C1

SRB: 1-800-363-6600
TÉL.: 514-725-0838
FAX: 514-727-0591

MÉCANIQUES GÉNÉRALES

- | | | |
|-------------|-----------------|--------------|
| -MOTEUR | -MISE AU POINT | -BATTERIES |
| -SUSPENSION | -RADIATEUR | -CARBURATEUR |
| -FREIN | -NIVEAU D'HUILE | -ÉLECTRIQUE |

Naissances et baptêmes

Nathalie est née le 3 mai 1990, 1er enfant de Lyne de Roy et Marcel Bazinet. Elle a été baptisée le 12 août 1990.

Laura est née le 13 juin 1990, 1er enfant de Roma Duplantie et Giovanna Forlini. Elle a été baptisée le 19 août 1990.

Félicitations aux heureux parents.

Mariages et fiançailles

À Ste-Agathe-des-Monts, Manon Constantineau et Alain Oligny, le 7 juillet 1990. L'abbé Paul Leboeuf, prêtre, présida la cérémonie.

À St-Hubert, Jonic Plouffe et Dany Galarneau (entendant), le 28 juillet 1990. L'abbé Paul Leboeuf, prêtre, présida la cérémonie.

À Chicoutimi, Johanne St-Gelais et Denis Harrison, le 1er septembre 1990. L'abbé Paul Leboeuf, prêtre, présida la cérémonie.

Marc Morrisson et Guylaine Pedneault se sont fiancés à Laval, le 4 août 1990.

Félicitations à M. et Mme Albert Sanschagrín (Madeleine Jasmin), qui ont célébré leur 25e anniversaire de mariage le 7 juillet 1990.

Félicitations à M. et Mme Aurèle Lebel (Liliane Thibault), qui ont célébré leur 35e anniversaire de mariage le 16 juillet 1990.

C'est avec fierté que nous annonçons le 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Éline et Thomas Boroday, le 7 août 1990. Leur garçon William leur exprime son affection et ses souhaits pour un bonheur et une santé sans nuages pour encore plusieurs années.



Félicitations et meilleurs vœux de bonheur.

**UN DÉCÈS CHEZ LES SOEURS
NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS:**

Sr. Marie-Jeanne Desjardins

À l'hôpital du Sacré-Coeur de Montréal, le 11 juillet 1990, est décédée Soeur Marie-Jeanne Desjardins, sndd (Soeur François-de-Sales). Elle était âgée de 75 ans.

Les anciennes élèves de l'Institution des Sourdes de la rue St-Denis se souviendront certainement de cette religieuse paisible et souriante rencontrée dans les corridors chargée de papiers divers et de lettres à distribuer, puisqu'elle fut collaboratrice au secrétariat des élèves pendant plusieurs années.

Elle s'intéressait beaucoup aux élèves et aimait causer avec elles à l'occasion. Surtout, nous savons qu'elle priait pour toutes les personnes sourdes, jeunes et moins jeunes, car c'était une grande priante qui était très attachée à sa Congrégation religieuse qu'elle voulait parfaite. Elle aimait le travail bien fait et disait, pour justifier certains recommandements: «*Tout ce qui mérite d'être fait doit être bien fait*». Après avoir si bien fait la volonté de Dieu sur cette Terre, nous espérons qu'elle repose en paix et qu'elle prie encore pour nous au Ciel.

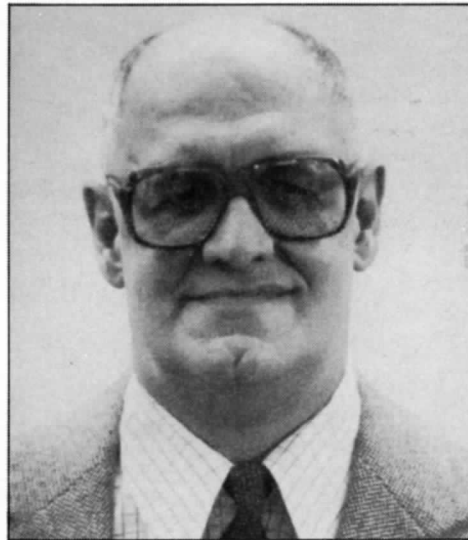


**DÉCÈS DU
FRÈRE WILLIAM ROBIDOUX
CLERC DE SAINT-VIAEUR
(1924-1990)**

Le frère William Robidoux, c.s.v., de la Province de Montréal, est décédé au CHRDL de Joliette, le 2 août 1990, à l'âge de 66 ans, dans sa 42e année de vie religieuse. Né à Holyoke, Mass., E.-U., le 4 février 1924, William Robidoux était affecté d'une demi-surdité. Dès l'âge scolaire, il fut orienté vers l'Institution des Sourdes de Montréal. En 1948, il demandait son admission chez les Oblats de Saint-Viateur, une Association fondée en 1927 pour les personnes sourdes aspirant à la vie religieuse. Il consacra la plus grande partie de sa vie aux services d'entretien ménager à l'Institution des Sourdes de Montréal. Le 11 février 1984, avec une douzaine de ses confrères Oblats, il prononçait ses vœux perpétuels dans la Congrégation des Clercs de Saint-Viateur.

Outre sa famille religieuse, il laisse dans le deuil un beau-frère, M. Dominique Locas, une nièce et un neveu, Manon et Yvon Locas.

Les funérailles du frère Robidoux ont été célébrées le lundi 6 août, à 10 heures, à la chapelle de la Maison provinciale, à Outremont. Elles ont été suivies de l'inhumation au cimetière de la Congrégation, à Rigaud.



Décès

Au Centre Hospitalier de Chandler, le 10 juillet 1990, est décédée Rita Simoneau Lambert, à l'âge de 67 ans. Elle était la mère d'Andrée Lambert-Lamarre.

À Québec, M. Émile Bélanger est décédé le 11 août 1990, à l'âge de 82 ans. Il est le père de M. André Bélanger et le beau-père de Mme Claudette Milks Bélanger.

La mère de Sylvianne Laflamme est décédée le 23 juillet 1990, à l'âge de 82 ans.

Au Manoir Cartierville, M. Kazie Mazeika (Lithuanien) est décédé le 12 août 1990, à l'âge de 69 ans.

À Fall River, Massachusetts (États-Unis), le frère de Sr. Rosanne Bérubé, sndd, est décédé le 17 août 1990, à l'âge de 79 ans.

Nos sincères condoléances.



**CLUB LIONS
MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)**

Boîte postale 114
Succursale «R»
Montréal (Québec) H2S 3K6
Tél.: 381-4028 (voix)

Azaria Vézina, Prés. 689-4682 (ATS)

PROTHÈSES AUDITIVES



Robert Hogue - Richard Lamoureux
Claudette Hogue
Audioprothésiste

4385, rue St-Hubert, suite 2
Montréal, Québec H2J 2X1
Tél.: (514) 597-2222
Près du métro Mont-Royal

Congrès des Instructeurs Canadiens de Langage Gestuel

et 10^{ème} Festival National Biennal de la SCCS

Niagara Falls, Ontario

(8-10 juillet 1990 et 11-14 juillet 1990)



Par **Guy LEBOEUF**
Collaboration spéciale

Photographe: **Guy LEBOEUF**

Du 8 au 10 juillet dernier s'est tenu, à Niagara Falls, Ontario, le premier congrès des instructeurs de langage gestuel du Canada. Monique Boudreault, de Québec, Gérard Labrecque, de Châteauguay, Sylvain Laverdure, de Montréal, y assistaient, tandis que Roger St-Louis, de St-Charles, Ontario, et moi-même, agissions comme interprètes gestuels entre l'ASL et la LSQ et vice-versa.

Ce fut pour tous une très belle expérience où nous avons discuté du programme et des procédures d'évaluation et de certification des instructeurs de langage gestuel. C'est un sujet très important si nous voulons assurer le professionnalisme de la formation que nos instructeurs sourds donnent aux entendants qui apprennent notre langage gestuel.

Par la suite avait lieu le 10^e Festival national biennal de la Société Culturelle Canadienne des Sourds, du 11 au 14 juillet, au même endroit, soit à l'hôtel Brock, tout en face des célèbres chutes de la rivière Niagara.

Divers ateliers présentés à cette occasion, dont celui de Mme Donna Ammons, qui nous présenta les « gaffes » comiques qui se produisent parfois au cours des interactions entre les personnes sourdes et entendantes en raison de nos différences culturelles lorsque le contexte social, linguistique et sensoriel s'y prête. C'était intéressant.

Deux sourds américains, Peter Cook et Kenny Lerner, ont présenté un atelier sur le jeu et le langage, tandis que deux autres sourds américains, Alan R. Barwiolek et Charlie McKinney, nous ont présenté une pièce satirique mais comique. Intitulée «Papa-sourd, quoi?», elle est basée sur les moeurs des sourds et le langage gestuel américain.

Un autre sourd américain, Robert Panara, nous a présenté en atelier l'histoire de 20 personnes sourdes célèbres ayant vécu aux États-Unis.

Pour ce qui est du concours culturel, le Québec a fait très bonne figure, aux six médailles et cinq mentions honorables. Voici les résultats des divers concours:

Dessin	(médaille d'or)	: Jean Goulet
Arts spéciaux	(médaille d'or)	: Jean Goulet
	(médaille d'argent)	: Bertrand Pomerleau
Photographie	(médaille d'argent)	: Hélène Hébert
Broderie	(médaille d'argent)	: France Filion Arquin
	(médaille de bronze)	: France Filion Arquin
Tissage flothé	(mention honorable)	: France Filion Arquin
Collection de boutons	(mentions honorables):	André et Guy Leboeuf
Deux peintures	(mention honorable)	: Jacqueline Langlois
Dessin par ordinateur	(mention honorable)	: Jacques Boudreault

Vendredi soir, le 13 juillet, après le banquet, eut lieu le couronnement de Mlle Sourde du Canada, auquel Mlle Josée Pépin, Mlle Sourde du Québec, participait. Mais ce fut Mlle Teresa Fleming, de l'Alberta, qui fut élue Mlle Sourde du Canada. Malgré tout, ce fut une très belle expérience pour toutes les concurrentes. Il faut signaler la présence de Pafou, qui exécuta un de ses nombreux tours de magie au cours du banquet.

Le lendemain samedi avait lieu l'assemblée générale de la SCCS et l'élection de son conseil d'administration pour les deux prochaines années. Mme Charmaine Muise demeure présidente de la SCCS pour un nouveau mandat.

En soirée, la soirée de remise des prix des concours culturels suivait le cocktail et le délicieux buffet. À ma grande surprise, une plaque «Homme de l'Année» me fut décernée.

C'est donc un rendez-vous pour le 11^e Festival national biennal de la SCCS, à Vancouver, en 1992, qui sera présenté en même temps qu'un grand congrès de trois associations nationales de personnes sourdes. C'est à ne pas manquer, et d'ici là, préparez-vous pour les concours du prochain Festival provincial des Arts de la SCQS, en 1991, à Montréal.



Lors du couronnement de Mlle Sourde du Canada, Mlle Teresa Fleming, de l'Alberta, fut élue Mlle Sourde du Canada 1990. Elle est ici entourée des autres concurrentes dont, à l'extrême gauche, Mlle Josée Pépin, Mlle Sourde du Québec.

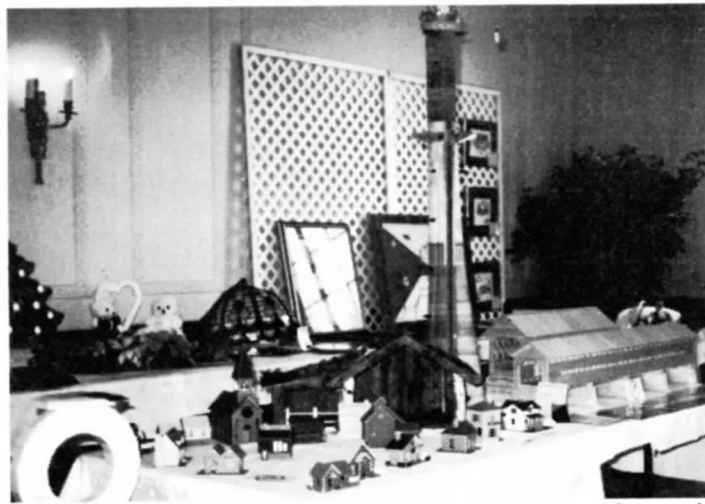


Le groupe des francophones du Festival. De g. à d., 1^{ère} rangée: Guylaine Boucher, Josée Pépin, Nicole Sarrazin, Sylvain Laverdure. 2^{ème} rangée: Gérard Labrecque, Pafou, Elise Warren, Monique Boudreault, Michelle Gourd Baron (une ancienne Montréalaise). 3^{ème} rangée: Guy Leboeuf et Austin Baron.

(suite et fin)



Voici, au centre, la magnifique peinture, oeuvre de Jean Goulet, de Montréal, pour laquelle il a reçu une médaille d'or.



Quelques-uns des nombreux travaux d'artisanat exécutés par des sourds canadiens.



Nouvelles de la Fédération Sportive des Sourds du Québec, Inc.

Par Gigi Fiset,
Présidente

Jim Terrion, le marcheur silencieux traverse le pont Le Gardeur

(Y.F.) Le marcheur du silence, Jim Terrion, a traversé le pont Le Gardeur le jeudi 26 juillet aux environs de 13 h. Ce marcheur sourd est parti d'Edmonton en Alberta le 6 février dernier, et il s'est rendu pied jusqu'à Terre-Neuve.

Il est maintenant sur le chemin du retour. Au rythme de 50 km par jour, il lui faudra attendre encore de long mois avant d'ouvrir la porte de son domicile situé à Prince-Rupert en Colombie-Britannique.

Cette traversée du Canada vise à amasser des fonds pour les 12e Jeux mondiaux d'hiver des sourds et favoriser l'implication des personnes atteintes de surdité dans les sports.

COMMUNIQUÉ

La Marche silencieuse de Jim Terrion: Un événement unique

Jim Terrion, un marcheur sourd à travers le Canada, est parti d'Edmonton le 6 Février dernier et s'est rendu à pied jusqu'à Terre-Neuve. Il est maintenant sur le chemin du retour qui le conduira à Prince-Rupert, en Colombie-Britannique, où il demeure.

Il effectue ce périple pour amasser des fonds pour les **XIe JEUX MONDIAUX D'HIVER DES SOURDS**, qui auront lieu à Banff, Alberta, du 28 Février au 8 Mars 1991, organisés par l'Association des Sports des Sourds du Canada et sanctionnés par le Comité International des Sports des Sourds (CISS).

Jim est accompagné dans sa marche silencieuse par son entraîneur et chauffeur sourds, Gordon Rattray. Il marche une

cinquantaine de kilomètres par jour, et passe ses nuits sur des terrains de camping.

Jim et Gordon apprécient de communiquer avec des journalistes par la parole et la lecture labiale (surtout en anglais) pour publiciser leur expédition et attirer l'attention et la générosité du public. Ils traverseront le pont Le Gardeur vers 1:00 de l'après-midi jeudi le 26 juillet, en direction de Montréal et ils sont toujours heureux de s'arrêter pour causer avec tous les visiteurs qui s'intéressent à eux. Il empruntera ensuite la rue Sherbrooke et demeurera deux jours à Montréal.



Depuis le mois de février dernier, Jim Terrion parcourt le Canada dans le but de recueillir des fonds pour le développement des personnes sourdes dans le sport. Cette «Marche Silencieuse» amorcée à Vancouver l'a amené à Montréal jeudi soir dernier d'où il est reparti hier, reprenant la route vers l'Ontario. Son passage parmi nous aura été fructueux puisqu'il y a recueilli le don le plus important de sa collecte jusqu'à présent, soit un don de 5,000.00 \$, remis par une compagnie. On voit Jim Terrion au centre de la photo, entouré de Luc Michaud, directeur de la Fédération Sportive des Sourds du Québec et de Ghysline Fiset, présidente de cette même fédération. Le 28 juillet 1990.

Photographe: Bernard RIVET



Service d'intégration professionnelle
pour personnes handicapées

Administrer par
l'Association
La Bourgade inc.

822 rue Sherbrooke est, suite 333
Montréal, Québec H2L 1K4
Téléphone: VOIX (514) 526-0887
ATME (514) 526-6126



Nouvelles du CSLM

Par Guy FREDETTE
Secrétaire du CSLM

Des rénovations au Centre...

Durant une partie de l'été, le local du CSLM était en période de rénovations. Roland Léger, Jacques Guérard, Julien Corbeil et d'autres personnes ont consacré plusieurs heures à cette tâche ingrate mais importante qui consistait à refaire à neuf le plancher du local: sâblage et vernissage.



Sur cette photo, nous reconnaissons Roland Léger qui prend un peu de repos et en profite pour manger un peu.



Jacques Guérard s'affaire ici à effectuer le sâblage des coins, tout autour du local. Un travail épuisant!

Maintenant que tout est terminé, tous les visiteurs disent que c'est beau et que cela fait du bien, après 14 ans.

Le CSLM fête dignement la St-Jean!

Le 24 juin dernier, lors de la célébration de notre fête nationale, la St-Jean, un groupe de sourds ont participé avec joie au défilé, sur la rue Sherbrooke. L'histoire ne dit pas s'ils fêtaient aussi l'échec de l'accord du lac Meech!



Sur la photo, nous reconnaissons, de gauche à droite, Guy Fredette, revêtu du drapeau québécois, Marius Latulippe, Raymond Richer, Marcellin Ste-Marie et Raymond Larose.



Voici une vue d'ensemble de la foule massée le long de la rue Sherbrooke, et dont un petit groupe de sourds faisait partie.

Autres nouvelles

L'été est maintenant terminé, et les activités régulières du Centre ont repris leur cours. Le 14 octobre aura eu lieu l'élection des officiers pour la nouvelle année 1990-91. Nous espérons que cette élection aura apporté beaucoup de changements. Nous vous en donnerons les détails au prochain numéro.

L'an prochain, nous célébrerons le 15^e anniversaire de l'ouverture du local et le 90^e anniversaire de fondation du Centre. D'ici là, nous souhaitons à tous les participants aux activités d'avoir bien du plaisir durant l'année 1990-91. Et bienvenue à tous les nouveaux membres.



LOISIRS - SPORTS - CULTURE

Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.

7888 rue St-Denis, Montréal, Qc H2R 2E8

ATS: (514) 277-4050 (pour les membres) / ATS: (514) 271-4317 (pour le bureau des officiers)

CONSEIL D'ADMINISTRATION C.L.S.M. 1989/90

Président: Luc Giroux
Vice-président: Rémi Maltais
Secrétaire: Guy Fredette
Ass.-secrétaire: Claire Bélanger
Trésorier: Fernand Hébert

Ass.-trésorier: Michel Grenier
Directeur des membres: Rolland Léger
Directeur des sports: Raymond Guérard
Directeur des loisirs: Jacques Guérard

(suite)

9^e championnat canadien de balle-lente des sourds, à Calgary



Le 9^e tournoi national canadien de balle-lente des sourds fut disputé cette année à Calgary, Alberta, du 1^{er} au 5 août 1990. Il y avait 16 équipes masculines et 4 équipes féminines d'inscrites à ce tournoi, dont deux équipes masculines de Montréal, celles du CLSM et du CSSM. Tous nos joueurs de Montréal ont fait le trajet aller-retour en avion, et nous avons eu la surprise d'apprendre que pour l'instructeur de l'équipe du CLSM, J. Jacques Guérard, c'était son baptême de l'air. Nous avons été fiers de l'accompagner, et celui-ci se disait très heureux de son expérience. Le vol durait 4 heures dans chaque direction.

Pour ce qui est des résultats du tournoi, les deux équipes québécoises ont eu la malchance de perdre. L'équipe du CLSM avait pourtant remporté ses cinq premières parties, mais elle a perdu la sixième. Tout en acceptant leur défaite, ils se sont bien promis de faire plus d'effort l'an prochain. C'est donc un rendez-vous pour Kingston, Ontario, 31 juillet au 3 août 1991. Bonne chance aux équipes!



L'équipe du CLSM.

Photographe: Guy FREDETTE

Étoiles masculines:

- Receveur - David Tillet, Warriors de Calgary
- Lanceur - Rob Cundy, Devils d'Edmonton
- 1^{er} but - Kenton Wall, Blue Stars de Winnipeg
- 2^e but - Dean Stuber, Warriors de Calgary
- 3^e but - Dennis Bryant, Warriors de Calgary
- Arrêt-court - Pat Tarchuk, Totems de Vancouver
- Champ gauche - Gerry Cleeve, Totems de Vancouver
- Champ centre - Bruce Gibson, Warriors de Calgary
- Champ droit - Ken Bradley, Devils d'Edmonton
- Coureur - Darrin Carberry, Warriors de Calgary
- Joueur le plus utile (MVP) - David Tillet, Warriors de Calgary
- Champion, moyenne au bâton - Julio Schincariol, Golden Hawks de London
- Gérant du tournoi - Mark Duncan, Warriors de Calgary
- Esprit d'équipe (équipe) - Étoiles de l'AAAD (États-Unis)



L'équipe du CSSM.



L'équipe du Nouveau-Brunswick

RÉSULTATS DU TOURNOI MASCULIN

Classement des équipes en finales de division

Division 'A'		Division 'B'		Division 'C'	
"Expos" de Montréal	4-0	Devils d'Edmonton	4-0	Totems de Vancouver	4-0
67ers de Montréal	3-1	Warriors de Calg.	3-1	Étoiles de l'AAAD	3-1
Blue Stars de Wpg.	2-2	Green Sox de Sask.	2-2	G. Hawks de London	2-2
Old-Timers de Vanc.	1-3	Hornets de Kingst.	1-3	Royals de Regina	1-3
Busters d'Edmonton	0-4	Vikings du N.-B.	0-4	Whalers de T.-N.	0-4

Ronde éliminatoire - vendredi après-midi, le 3 août:

Blue Stars de Wpg.	7	Warriors de Calg.	19	Étoiles de l'AAAD	17
G. Hawks de London	2	Old-Timers de Vanc.	4	Hornets de Kingst.	2
Devils d'Edmonton	32	67ers de Montréal	14	Green Sox de Sask.	21
Whalers de T.-N.	5	Vikings du N.-B.	4	Royals de Regina	4
Totems de Vancouver	29	"Expos" de Montréal (ex.)			
Busters d'Edmonton	0				

Série finale du championnat - samedi, le 4 août:

Quarts de finale:

Blue Stars de Wpg.	13	Warriors de Calg.	13	Devils d'Edmonton	7
"Expos" de Montréal	12	Étoiles de l'AAAD	2	67ers de Montréal	6
Totems de Vancouver	20				
Green Sox de Sask.	5				

Semi-finale:

Warriors de Calg.	22	Devils d'Edmonton	6
Blue Stars de Wpg.	7	Totems de Vancouver	1

Finale du championnat:

Warriors de Calg.	14	Consolation pour la troisième position:	
Devils d'Edmonton	9	Totems de Vancouver	16
		Blue Stars de Wpg.	6



Lors de la pause après une partie, Georges Roussel (au centre, le pouce levé) se montre fier de ses joueurs.

LES OLD-TIMERS DE LA LNH VS LES HOCHEYEURS SOURDS QUÉBÉCOIS

SAMEDI, LE 10 NOVEMBRE 1990
DE 13:00 À 17:00 HRE
CENTRE PAUL-SAUVÉ
4000 BEAUBIEN EST
MONTREAL, QUÉBEC

LES PLUS GRANDES LÉGENDES DU HOCKEY SUR GLACE (LES OLD -TIMERS DE LA LNH)

HENRI RICHARD
GUY LAPOINTE
JEAN-GUY TALBOT
FRANK MAHOVLICH
EDDIE SHACK

WILF PAIEMENT
BERNIE PARENT
JIMMY MANN
BILLY HARRIS
BOB NEVIN

NORM ULLMAN
AB McDONALD
CHUCK LEFLEY
GARY PETERS
CHUCK ARNASON

GARY SMITH
FRED STANDFIELD
STEVE SHUTT
PETER MAHOVLICH
MAURICE RICHARD
(ARBITRE)

ACTIVITÉS: 13.00 LES ENFANTS SOURDS vs LES SOURDS QUÉBÉCOIS
13.30LES ENFANTS SOURDS vs LES OLD-TIMERS DE LA LNH
14.00CÉRÉMONIE D'OUVERTURE
14.30LES SOURDS QUÉBÉCOIS vs LES OLD-TIMERS DE LA LNH

ADMISSION: ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS5.00\$

GÉNÉRALE10.00\$

BILLETS: AUX GUICHETS DU CENTRE PAUL-SAUVÉ APRÈS LE 1^{ER} OCTOBRE 1990,
LES LUNDIS, MARDIS ET MERCREDIS SOIRS DE 18:00 À 20:00 HRE

SOIRÉE DES VEDETTES DES OLD-TIMERS DE LA LNH BAR, MUSIQUE, DANSE ET PRIX DE PRÉSENCE

*** POSSIBILITÉ D'OBTENIR L'AUTOGRAPHE DES JOUEURS! ***

À LA SALLE NATIONALE

CENTRE PAUL-SAUVÉ
4000 BEAUBIEN EST
MONTREAL, QUÉBEC

DE 18.00 À 24.00 HRE

ADMISSION: GÉNÉRALE (ADULTES)5.00\$
(LIMITE DE 400 PERSONNES)

BILLETS ET INFORMATIONS :

DAVID HODGSON (ATS - SOURD) (514) 256-1595
SYLVIE POTHIER (VOIX - ENTENDRE) (514) 491-7169
PAUL GROUX (ATS - SOURD).....(514) 384-9735

ORGANISE:

FÉDÉRATION DE HOCKEY SUR GLACE DES SOURDS DU QUÉBEC, INC

